

Schoulbuet

GUIDE POUR PARENTS ET ÉLÈVES

2022-2023



SOMMAIRE

Préface du député-maire, Gilles Roth	1	École fondamentale Capellen	36
Mot de bienvenue des présidents des comités d'école	2	Plan de développement (PDS) Capellen	38
Système scolaire luxembourgeois	4	Personnel enseignant Capellen	39
Informations générales sur les Mamer Schoulen	6	Transport scolaire et Pédibus	42
Accueil, EBS, Subvention communale	8	Représentants des parents d'élèves RePaCh	47
Bibliothèque scolaire	10	Maison Relais	48
Vivarium	12	Services sociaux et de soutiens	52
Enseignement sportif	13	Associations des parents d'élèves APEM et APECH	53
Règles scolaires	14	Art à l'école et musique à l'école	54
École fondamentale Mamer	16	LASEP (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)	55
Plan de développement (PDS) Mamer	18	Chemin de l'école en toute sécurité	56
Personnel enseignant Mamer	20	Lycée Josy Barthel	57
Transport scolaire et Pédibus	24	sms2citizen	58
Représentants des parents d'élèves RePaMa	32	Nouvelle Maison Relais de Mamer	59
Internet & Social Media	33		

IMPRESSUM

Le «Schoulbuet» des MamerSchoulen paraît sous la responsabilité du collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Mamer.

Photos: Pierre Matgé / Videoproductions.lu, MamerSchoulen, Gemeng Mamer, iStockphoto.

Layout et impression: Imprimerie Heintz, Pétange

Imprimé sur du papier recyclé BalanceSilk 115 gr. certifié FSC, PEFC et EU Ecolabel et blanchi sans ajout de chlore (TCF).



Roger Negri, échevin; Gilles Roth, bourgmestre; Luc Feller, échevin



Créer une école vivante

Après les deux dernières années, qui furent difficiles pour les enfants, les parents et les enseignants en raison de la pandémie COVID-19, je me réjouis de revoir la normalité de nouveau s'installer dans les écoles fondamentales de la commune.

Cette normalité se traduit entre autres par l'élaboration et la réalisation de nombreux projets ensemble avec le corps enseignant des écoles fondamentales de Mamer et de Capellen. Le site internet des Mamerschoulen fera ainsi peau neuve pour encore devenir plus informatif et ludique.

Les écoles de notre commune ont du succès. Plus de 800 élèves fréquenteront les écoles de Mamer et Capellen cet automne. Afin de répondre à une croissance constante de la population, nous voulons proposer une offre scolaire innovatrice et moderne, adaptée aux besoins de chacun. C'est la raison pour laquelle notamment une nouvelle Maison Relais sera construite sur le campus Kinneksbond. Sans oublier la piscine scolaire flam-bant neuve qui est en train d'y voir le jour.

L'école ne pourrait cependant pas évoluer sans les efforts du corps enseignant, qui ne cesse d'enrichir le programme scolaire par des projets innovateurs.



A Mamer, l'éducation ne se limite d'ailleurs pas à l'horaire scolaire. Que ce soient les colonies de vacance, les séjours et projets pédagogiques ou l'initiation à la musique en coopération avec l'UGDA, nos enseignants font preuve d'une grande imagination et d'un engagement exemplaire pour transmettre du savoir aux élèves aussi en dehors des horaires scolaires. Dans cette logique se place aussi la création d'une école de cyclisme dans notre commune.

La digitalisation joue également un rôle de plus en plus important dans l'enseignement, nous l'avons bien vu lors de la pandémie où le « home-teaching » est devenu un élément primordial pour continuer à assurer les classes. Plus de 150 iPads sont à la disposition des enfants dans les écoles de la commune.

Le « Schoulbuet » que vous tenez en main est une précieuse aide qui vous accompagnera tout au long de l'année. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires relatives à la scolarisation de votre enfant et au-delà.

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire 2022/2023.

Gilles ROTH
Député-maire



Vous avez en main la nouvelle édition du Schoulbuet des écoles de la commune de Mamer. Cette édition est distribuée en langue française dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Les versions en allemand et en anglais sont téléchargeables en ligne sur www.mamer.lu/schoulbuet2022



Mot de bienvenue des présidents du comité d'école



Chers parents,

Au cours de cette dernière année scolaire passée, l'école a pu retourner à un fonctionnement plus ou moins normal. Nos deux enceintes scolaires ont réalisé plusieurs grands projets en collaboration et avec le soutien de la commune de Mamer, ceci grâce à un grand engagement de toute la communauté scolaire.

En décembre, les élèves ont récolté plus de 7.000 euros pour Care en confectionnant des lanternes. Avec la chaîne de la paix en mars 2022, les deux écoles primaires ont fait un geste pour la paix. Vous pouvez visionner la vidéo sur www.mamerschoulen.lu.



Tout au long de l'année scolaire et en collaboration avec l'UGDA, l'Initiation à la musique a eu lieu au cycle 1 et au cycle 3, les élèves ont participé à des cours de chant et ont appris des chants dans différentes langues. L'aboutissement de ce projet a été le concert d'ouverture de la Fête de la Musique 2022 avec plus de 150 élèves. Un grand succès, apprécié par tous les impliqués et les spectateurs.

Le ministre de l'éducation nationale a rendu visite aux élèves du cycle 1 afin de mieux connaître ce projet. Nous sommes heureux d'annoncer que cette année encore, le projet sera poursuivi avec l'école de musique UGDA.

Par ailleurs, la commune et les écoles ont organisé pour les classes de cycles 3.2 et 4 un total de 5 colonies, notamment à Morzine et à Sangatte. Au total, 340 élèves ont participé à ces colonies de vacances. Ces séjours pédagogiques seraient impensables sans la généreuse aide financière de la commune. Nous sommes fiers que ces colonies de vacances soient une grande tradition dans notre commune.

Pleins d'autres projets, comme „Nachahltigkeit macht Schule“, „AMVA“, „Fro de Bauer“, „Egalité des chances“ en collaboration avec la Commission des égalités des chances, „Schulhebamme“, des projets inter-cycles, pour en citer quelques un, ont donné la possibilité aux enfants de pouvoir apprendre beaucoup de choses intéressantes.

Les activités traditionnelles comme le „Apeldag“, le „Beiendag“, des „Teambuildingtage“, le „Vivariumbibliocroissant sont régulièrement à l'ordre du jour.

Important élément des deux écoles restent toujours les deux bibliothèques scolaires et le projet Vivarium.

Mais nous ne nous arrêtons pas là.

Le 15 septembre 2022, avec le début de la nouvelle année scolaire, le site internet modernisé des écoles primaires de Mamer et Capellen sera mis en ligne. Nous vous invitons à consulter ce nouveau site (www.mamerschoulen.lu).



Un nouveau projet a débuté en juin 2022 grâce à l'accord du collège échevinal. Les écoles primaires ont commandé 20 vélos pour la création d'une école de cyclisme. L'objectif est d'apprendre et d'améliorer la pratique du vélo aux élèves du cycle 2.1. Le personnel enseignant sera spécialement formé à cet effet dans le cadre d'une formation continue interne à l'école.

Plus de 150 iPads sont et seront utilisés pour la nouvelle année scolaire afin d'accompagner les élèves dans leur apprentissage et de leur ouvrir de nouvelles voies d'apprentissage à l'aide d'applications spécifiques.

Le Plan de Développement de l'Établissement scolaire PDS restera dans l'avenir un gros pilier pour les écoles. Le grand but consiste à concevoir l'école de façon à prendre en compte les besoins de tous les partenaires scolaires. Vous trouverez de plus amples informations sur les PDSs dans ce Schoulbuet.

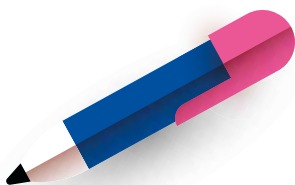
Créer une école vivante dans laquelle les enfants aiment apprendre et les enseignants apprécient l'enseignement, constituer toujours notre priorité.

Maryse BADEN

Présidente du comité d'école EF Capellen

Bob FEYEREISEN

Président du comité d'école EF Mamer



Le système scolaire luxembourgeois

Au Grand-Duché du Luxembourg, l'enseignement fondamental est assuré par des écoles publiques, privées ou internationales.

L'école fondamentale publique accueille les enfants de 3 à 12 ans. Tout enfant habitant le Luxembourg, âgé de 4 ans révolus **avant le 1^{er} septembre 2022** doit fréquenter l'école fondamentale.

Précoce

Le cycle 1 comprend une première année facultative: l'éducation précoce (3 à 4 ans). Elle permet aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Chaque enfant ayant trois ans révolus au **1^{er} septembre 2022** peut y être admis. L'inscription est gratuite et doit se faire pour un minimum de trois demi-journées par semaine (dont au moins un après-midi).

La Commune de Mamer organisera une deuxième rentrée pour l'éducation précoce après le congé de Noël pour les enfants qui auront

atteint l'âge de trois ans **entre le 1.9.2022 et le 31.12.2022**.

L'inscription de ces enfants dépend de la disponibilité des places libres. Suivant le règlement ministériel, le transport scolaire de l'éducation précoce n'est cependant pas assuré par la commune.

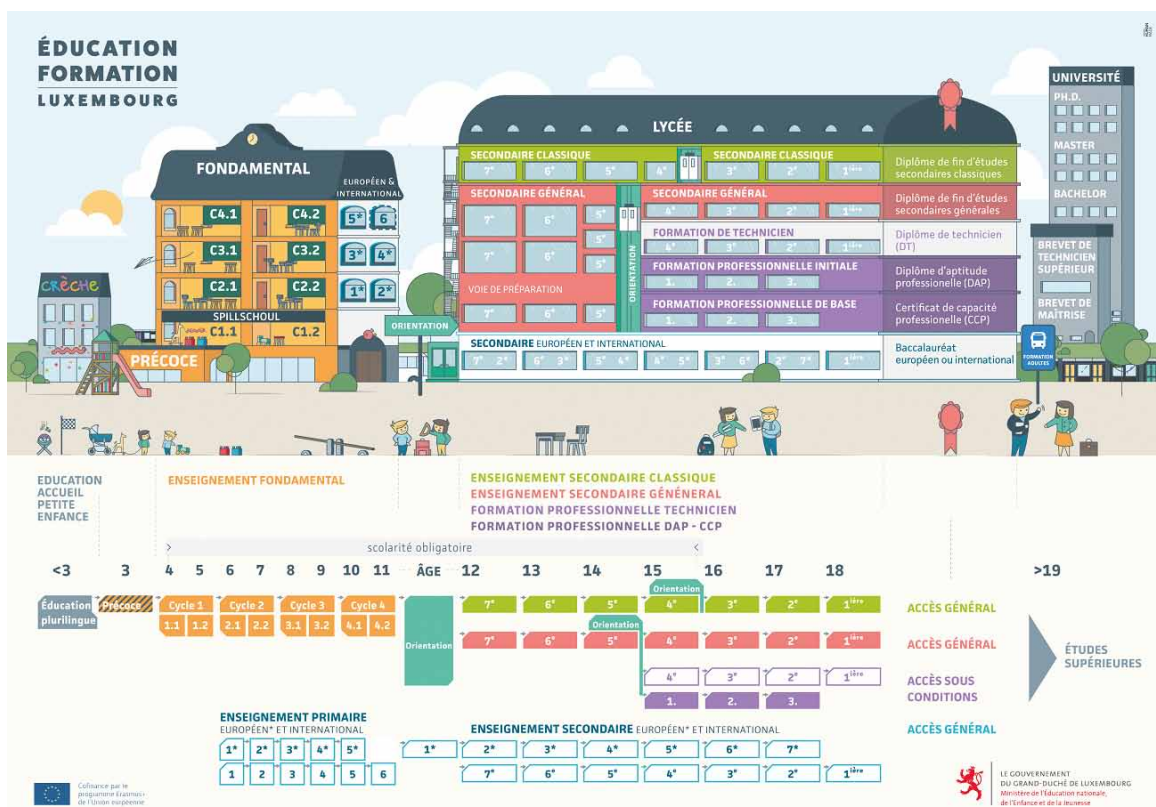
Cycle 1.1 & 1.2

Au Précoce suit l'éducation préscolaire que chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au **1^{er} septembre 2022** doit suivre.

Pendant deux ans y sont favorisés la langue luxembourgeoise, la communication, les apprentissages sociaux ainsi que les initiations aux mathématiques et les techniques d'écriture.

Les cycles 2, 3 et 4

(6 à 12 ans) correspondent à l'enseignement primaire. Pendant 6 ans, l'accent est mis sur l'alphabétisation, l'apprentissage des langues



allemande, française et luxembourgeoise, les mathématiques, l'éveil aux sciences y compris les sciences humaines et naturelles, l'expression corporelle, la psychomotricité, sport et santé, l'éveil à l'esthétique et la culture dont les arts et la musique. L'école fondamentale adapte les méthodes et les contenus aux besoins de chaque élève, elle développe une approche basée sur les compétences.

L'enseignement fondamental au Luxembourg est structuré en **quinze directions** régionales.

Directions de l'enseignement fondamental au Luxembourg 2022



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



- | | | | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| 1 Direction
LUXEMBOURG (dr 1) | 4 Direction
DIFFERDANGE (dr 4) | 7 Direction
DUDELANGE (dr 7) | 10 Directions
GREVENMACHER (dr 10) | 13 Directions
REDANGE (dr 13) |
| 2 Direction
MAMER (dr 2) | 5 Direction
SANEM (BELVAL) (dr 5) | 8 Direction
BETTEMBOURG (dr 8) | 11 Direction
ECHTERNACH (dr 11) | 14 Direction
DIEKIRCH (dr 14) |
| 3 Direction
PETANGE (dr 3) | 6 Direction
ESCH/ALZETTE (dr 6) | 9 Direction
REMICH (dr 9) | 12 Direction
MERSCH (dr 12) | 15 Direction
WILTZ (dr 15) |

Donn. 09/03/2022
VOCOMA MEDIA 2022

Aujourd'hui comme hier, à l'école, on apprend à lire, à écrire et à calculer. Mais ces apprentissages ne représentent plus un aboutissement, mais une base de départ pour des apprentissages ultérieurs. C'est la raison pour laquelle sont définies des compétences né-

LES BRANCHES			
Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Raisonnement logique – mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
Langage, langue luxembourgeoise et ouverture aux langues	Alphabétisation et langues	Langues	Langues
Découverte du monde par tous les sens	Eveil aux sciences	Eveil aux sciences	Sciences
Psycho-motricité, expression corporelle et santé	Corps, motricité et santé	Sports et santé	Sports et santé
Expression créatrice, éveil à l'esthétique et à la culture	Expression créatrice, éveil à l'esthétique et à la culture	Arts et musique	Arts et musique
Vie en commun et valeurs	Vie en commun et valeurs	Vie en commun et valeurs	Vie en commun et valeurs

cessaires que chaque enfant doit acquérir aux différentes étapes de son parcours scolaire. Ces **socles de compétence, définis par le plan d'études luxembourgeois**, permettent à l'élève de passer à un niveau supérieur et d'obtenir une qualification correspondant à ses capacités et ses intérêts.

L'approche pédagogique par compétence vise que l'enfant montre l'utilisation des connaissances et habiletés de base apprises dans des exercices fermés (Test) dans des travaux ouverts, des travaux de compétences. L'évaluation de l'école fondamentale reflète dans les bilans intermédiaires de façon formative les efforts des élèves dans des exercices ouverts dans les domaines de la compréhension et de la production orale et écrite ainsi que dans 4 domaines de mathématiques. La performance, qui est décrite par les lettres de A à D, n'est pas un résultat sommatif mais montre uniquement l'évolution de l'élève par rapport à soi-même et n'est pas certificative pour la progression scolaire.

Les **parents**, en tant que partenaires indispensables de l'école sont directement informés de l'évaluation et de la progression de leur enfant par rapport aux objectifs à atteindre : à la fin de chaque trimestre les parents sont convoqués pour un entretien individuel.

Informations générales sur les Mamer Schoulen



Service scolaire

servicescolaire@mamer.lu · www.mamer.lu

1, Place de l'Indépendance · L-8252 Mamer · Adresse postale: B.p. 50 · L-8201 Mamer

Heures d'ouverture: Lu-Ve: 8h00 – 11h30 & 13h30-16h30

Kim LEIDI, kim.leidi@mamer.lu

Tél.: 31 00 31-44

- Inscriptions, demandes de dérogation, transport scolaire

Marc BRAUN, marc.braun@mamerschoulen.lu

Tél: 26 395-600

- Secrétariat EF Mamer, personnel accompagnateur transport scolaire

Marc THILL, marc.thill@mamerschoulen.lu

Tél.: 26 395-701

- Secrétariat EF Capellen

Tom PLUNE, tom.plune@mamer.lu

Tél.: 31 00 31-51

- Chef de service, affaires générales

Commission scolaire

Président: Luc FELLER

Secrétaire: Christiane HAMES

Membres: Maryse BADEN; Lydia BINTENER; Natalie DARNÉ; Ben DELAGARDELLE;
Bob FEYEREISEN; Simone FRANK; Gilles REGENER; Franky KAYSER; Jessica KLOPP;
Nadine KNEIP; Nadine SCHMID; Pascale TAPPELLA; Vanessa TARANTINI;
Claudine VERVIER-WIRTH; Yves WATRY.



Année scolaire 2022/2023

RENTRÉE: Jeudi 15 septembre 2022

Horaire: Début des cours le matin:	7h55
Fin des cours: • Cycle 1:	11h40
• Cycles 2 à 4:	12h00
Début des cours l'après-midi (lu, me, ve): Cycles 1 à 4:	14h00
Fin des cours:	16h00

Consultations pour parents

- Réunion d'information: au début de l'année scolaire
- Entretien individuel au sujet du bilan intermédiaire: à la fin de chaque trimestre
- Consultations individuelles: sur rendez-vous



Dispositifs d'aide et services sociaux

Cours d'Accueil pour les primo-arrivants

Les enfants nouvellement arrivés au pays, ne maîtrisant aucune ou au plus une des trois langues de l'enseignement fondamental sont soutenus par les responsables du cours d'accueil.

Ces enfants sont inscrits dans une classe d'attache et bénéficient d'un enseignement des langues au cours d'accueil dans le cadre de l'horaire normal.

Des enseignant(e)s spécialement formé(e)s prennent en charge les enfants pendant une période allant de quelques mois à plusieurs années. Leur cours de langues est fondé sur une approche interactive.

Le but est de permettre aux enfants de se repérer dans leur nouvel environnement,

de communiquer dans la nouvelle langue et d'apprendre suffisamment bien cette langue pour pouvoir suivre les cours réguliers dans leur classe d'attache. Pendant la phase de transition, les enseignant(e)s d'accueil soutiennent encore ponctuellement les enfants pour faciliter l'intégration complète dans leur classe.

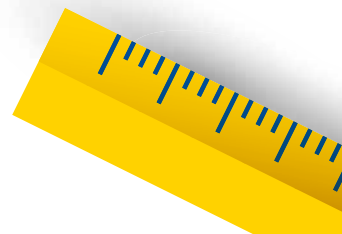
BREDEN Tanja, Mamer
tanja.breden@mamerschoulen.lu

MEYER Cathy, Mamer
cathy.meyer@mamerschoulen.lu

MAY Nadine, Capellen
nadine.may@mamerschoulen.lu



Accueil: Nadine May, Cathy Meyer, Tanja Breden



Équipe pour Enfants à Besoins Spécifiques

Dans la vie scolaire quotidienne, nos élèves sont souvent confrontés à des défis qui leur semblent insurmontables. Ces difficultés peuvent avoir une origine scolaire, émotionnelle ou sociale et doivent idéalement être résolues aussi rapidement que possible. Les étudiants et les élèves doivent être soutenus dans ce processus. Par conséquent, les pédagogues sociaux et les enseignants de soutien des écoles de Mamer et de Capellen travaillent en étroite collaboration. La tâche principale consiste à trouver, planifier et mettre en œuvre des solutions ensemble. Dans ce contexte, il existe différentes méthodes qui sont adaptées à l'élève. Un échange ouvert et honnête entre le titulaire de classe, les parents et les autres partenaires scolaires est un élément important pour un travail positif et productif.

ELCHEROTH Sylvie,
sylvie.elcheroth@mamerschoulen.lu

WELTER Véronique,
veronique.welter@mamerschoulen.lu

BOVÉ Julie,
julie.bove@mamerschoulen.lu

MARX Marcelle,
marx.marcelle@mamerschoulen.lu

WELTER Françoise,
francoise.welter@mamerschoulen.lu

RODRIGUEZ Silvia,
silvia.rodriquez@mamerschoulen.lu

FANDEL Mireille,
mireille.fandel@mamerschoulen.lu



Appui et équipe socio-éducative:
Sylvie Elcheroth, Véronique Welter,
Julie Bové, Marcelle Marx,
Françoise Welter
abs.: Silvia Rodriguez, Mireille Fandel

Équipe de soutien pour élèves (ESEB) - Oppent Ouer

Directeur de région : BETTINELLI David

Directrices adjointes : KASS Jacques, HAUFFELS Jackie (ESEB), LEMMER Nadine

Contact Direction de région : Tél.: 247-55 110

E-mail : secretariat.mamer@men.lu

Équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (eseb) :

Tél.: 247-55 105

E-mail : ci.mamer@men.lu

Nouvelle adresse :

Direction de l'enseignement fondamental – Région 2
2-4, parc d'activités Capellen (Bât. C) · L-8308 CAPELLEN



Bibliothèques scolaires

Le Campus «Kinneksbond» à Mamer et le Campus Capellen disposent chacun d'une bibliothèque scolaire. Les élèves des deux écoles peuvent emprunter des livres dans les deux bibliothèques. Celles-ci regroupent plus de 11.000 livres, dont 600 livres audio. Tous les livres sont répertoriés sur support électronique. L'offre n'englobe pas seulement des recueils de lecture et des livres à thèmes pour des enfants des cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux enfants de 3 à 6 ans du cycle 1. A côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français, portugais et anglais, afin de permettre aux parents de lire à leurs enfants des histoires dans leur langue maternelle. Sur www.mamerschoulen.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent s'informer sur l'offre actualisée. Vu l'importance des parents dans l'éveil à la lecture, les bibliothèques de Mamer et Capellen sont également ouvertes en dehors des heures de Cours.

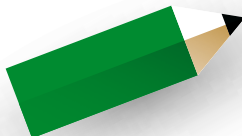
BIBLIOTHÈQUE CAPELLEN



Tu peux
emprunter
les livres
dans les deux
endroits!



BIBLIOTHÈQUE MAMER





Bibliothèque Mamer

Le bibliothécaire:

Tom CARIER
 tom.carier@mamerschoulen.lu
 Tél.: 26 395-622

Heures d'ouverture

Mercredi: 16h00 à 17h00

Samedi: 13h45 à 16h15

Ouverture les samedis suivants de 13h45 à 16h15 avant resp. pendant les vacances scolaires:

- Vacances de Noël: 24 décembre 2022
- Vacances de Pâques: 1 avril 2023
- Vacances d'été 2023: 15 juillet & 9 septembre 2023 (retour des livres)

Tous les élèves (excepté ceux des cycles 4.2) peuvent donc emprunter des livres pendant les vacances scolaires d'été.



*Bibliothèque Mamer:
Tom Carier*

Bibliothèque Capellen

Les bibliothécaires:

Simone HEUSCHLING
 simone.heuschling@mamerschoulen.lu
 Christine SCHMIT
 christine.schmit@mamerschoulen.lu
 Tél.: 26 395-708

Heures d'ouverture

Mercredi: 16h00 à 16h30

La bibliothèque reste fermée pendant les vacances scolaires.



*Bibliothèque Capellen:
Christine Schmit, Simone Heuschling*

Vivarium

Notre équipe Vivarium offre à tous les élèves des cycles 1 à 4 de la commune de Mamer des ateliers avec des animaux exotiques ainsi que d'autres ateliers à caractère scientifique qui incitent à la réflexion et/ou à la création, à l'expérimentation et à la documentation (coding, computational thinking, bionique, photosynthèse, journée de l'abeille, ...).



Vivarium:

Laurent Lepage, Gast Weydert, Pierre Bertinchamps

WEYDERT Gast
gast.weydert@mamerschoulen.lu
LEPAGE Laurent
laurent.lepage@mamerschoulen.lu
BERTINCHAMPS Pierre
pierre.bertinchamps@mamerschoulen.lu



Vivarium TV sur
www.mamerschoulen.lu
facebook.com/vivariummamer

Cours d'éducation physique

Les cours de gymnastique se déroulent dans le hall sportif de l'école de Mamer/Capellen.

Les cours de natation ont lieu dans les piscines Les Thermes, Lycée Josy Barthel Mamer, Centre de Logopédie.

Il est indispensable que les enfants apportent toutes les affaires qui leur permettent de participer activement aux cours.

Si, pour des raisons de santé, un élève ne peut pas participer au cours de sport, nous vous prions de fournir soit au titulaire, soit au responsable du cours une excuse motivée sous forme de mail ou de lettre. Conformément aux instructions ministérielles retenues dans le plan d'études, cet élève doit néanmoins être présent à ces leçons, et prêter attention aux explications de l'enseignant.

BOUCHÉ Martine
martine.bouche@mamerschoulen.lu

BOUR Christian
christian.bour@mamerschoulen.lu

HEUSCHLING Simone
simone.heuschling@mamerschoulen.lu

TAPELLA Pascale
pascale.tapella@mamerschoulen.lu



Education physique: Simone Heuschling, Christian Bour, Pascale Tapella, Martine Bouché

Nos règles scolaires

Élaborées par les enseignants, les représentants des parents et les responsables de la Maison Relais.

Règles générales pour **PARENTS**

Nous veillons à ce que notre enfant respecte les horaires scolaires;

En cas de maladie nous en informons le personnel enseignant avant 9 heures du matin au plus tard;

Nous enseignons à notre enfant le respect d'autrui et les règles élémentaires de bonne conduite;

Nous soutenons notre enfant dans son travail scolaire et créons un cadre favorable à son apprentissage à la maison;

Nous veillons à ce que notre enfant dispose du matériel scolaire nécessaire au bon Fonctionnement du cours;

Nous contrôlons les devoirs à domicile et le matériel;

Nous transmettons une approche positive envers l'école;

Nous sommes à l'écoute des enseignants et nous les soutenons dans leur démarche pédagogique;

Nous acceptons les règles disciplinaires de l'école et, en cas de non-respect les sanctions décidées;

Nous veillons à ce que notre enfant ait une collation saine.

Règles générales pour **ENFANTS**

Je suis à l'heure pour le début du cours.

Je respecte les consignes des éducateurs et des instituteurs;

Je ne salis ni les bâtiments scolaires, ni la cour de récréation, ni le bus;

Je ne fais pas de mal intentionnellement;

Je n'endommage rien;

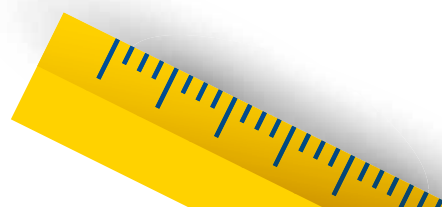
J'apporte des collations et des boissons saines;

Je range mon cartable et je fais attention à mes vêtements;

Je laisse à la maison les appareils électroniques et tout objet dangereux;

Je suis calme, je marche lentement, je ne joue pas avec un ballon dans les bâtiments scolaires, ni dans le bus;

Je ne joue pas à l'intérieur sans autorisation, ni surveillance.





École Fondamentale Mamer



Informations générales

Campus Kinneksbond

42, route d'Arlon · L-8210 Mamer

Tél.: 26 395 600

E-mail: president.mamer@mamerschoulen.lu

www.mamerschoulen.lu

Comité d'école

Président:

Bob FEYEREISEN • Tél.: 691 32 35 16

E-mail: bob.feyereisen@mamerschoulen.lu

Adjointes au président:

Natalie DARNÉ • Tél.: 691 32 35 12

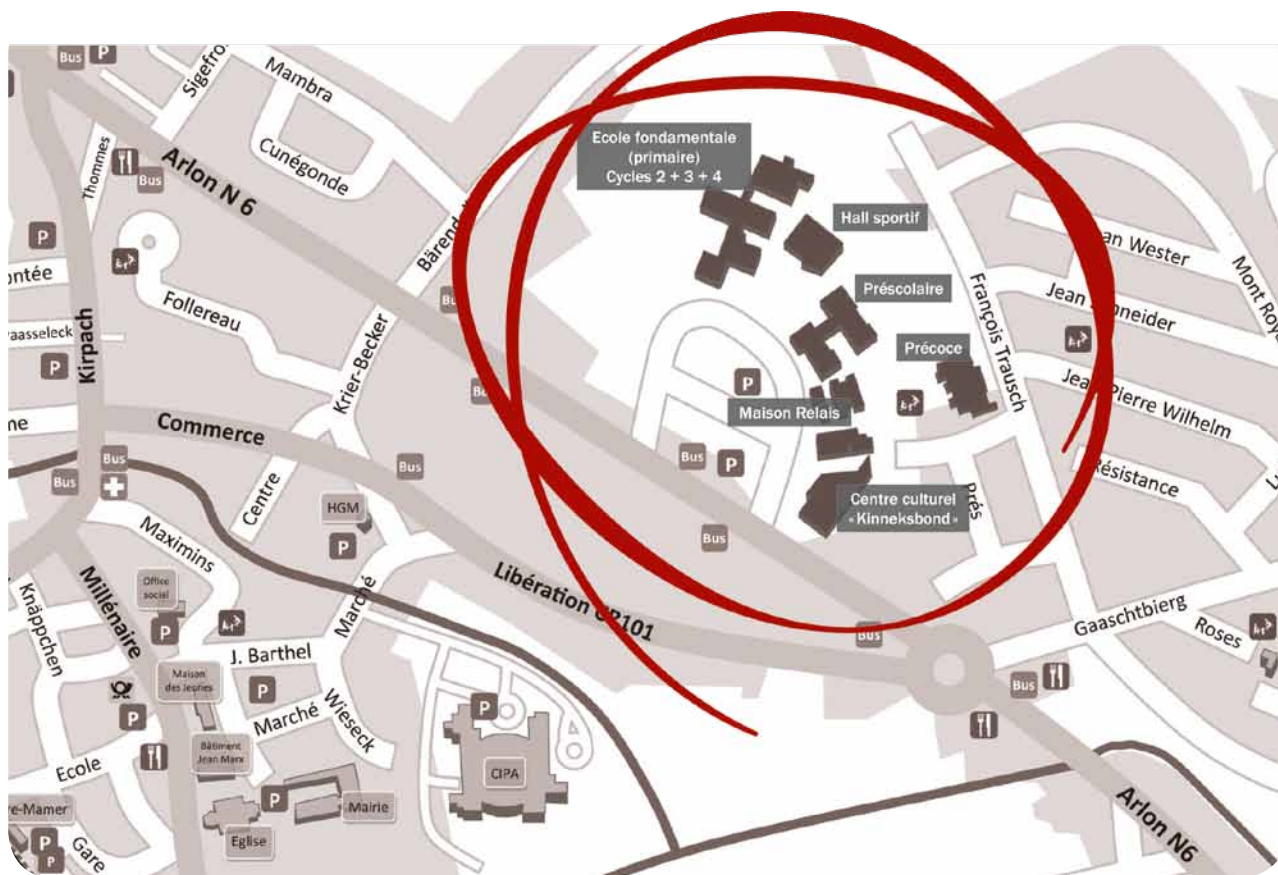
Pascale TAPPELLA • Tél.: 691 32 35 15

Membres:

Julie BOVÉ; Stéphanie SCHMIT; Gast WEYDERT; Gilles BRAAS



Comité d'école Mamer: Gilles Braas, Stéphanie Schmit, Gast Weydert, Nathalie Darné, Bob Feyereisen, Pascale Tapella, Julie Bové



Concierges

Pascal MULLER • Tél.: 691 31 35 45

Dominique GIANNOTTE • Tél.: 621 82 32 46

E-mail: conciierge-mamer@mamerschoulen.lu

Coordinateurs des Cycles

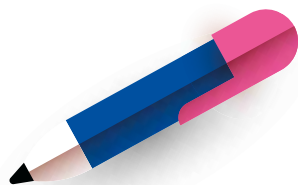
C1 Précoce: Anne-Marie Eschette, anne-marie.eschette@mamerschoulen.lu

C1 Préscolaire: Laurence Cherry, laurence.cherry@mamerschoulen.lu

C2: Anouk Simon, anouk.simon@mamerschoulen.lu

C3: Luc Olinger, luc.olinger@mamerschoulen.lu

C4: Bianca Glodt, bianca.glodt@mamerschoulen.lu



Plan de développement scolaire

Shared Leadership

Le comité d'école, en collaboration avec les coordinateurs des équipes pédagogiques de l'école fondamentale de Mamer, souhaite mettre en œuvre et développer le concept de «shared leadership» afin de redéfinir les tâches de direction et d'arriver à une direction partagée en déléguant de manière ciblée les tâches, les compétences et les responsabilités.

Coopération intercycle

La coopération intercycle entre les enfants doit être encore approfondie. Pour ce faire, un bilan de la situation actuelle est effectué afin de déterminer quels sont les leviers qui peuvent être actionnés pour améliorer la coopération.

Centre socio-éducatif

Sous la direction de nos éducatrices graduées, un réseau compétent et réactif de partenaires est d'une part mis en place. D'autre part, des entretiens de groupe et individuels sont encouragés et menés avec les élèves.

Churermodell

Le setting d'apprentissage «Churermodell» a déjà été mis en œuvre dans de nombreuses classes. D'autres étapes de développement doivent être franchies dans ce domaine afin d'adapter continuellement l'enseignement aux besoins des élèves.

Lexique audio-visuel

Le lexique de l'entraînement à la lecture et à l'écriture des classes du cycle 2 sera à la fois auditif et visuel sur le site Internet des Mamerschoulen. Cela devrait permettre aux enfants de répéter les mots appris à la maison et de mémoriser la prononciation correcte.

Soutien et différenciation

L'offre de soutien et de différenciation dans les Mamerschoulen a été remaniée et développée au cours des dernières années. Les prochaines étapes de développement visent à remédier à diverses difficultés de communication et d'échange.

Formative assessment

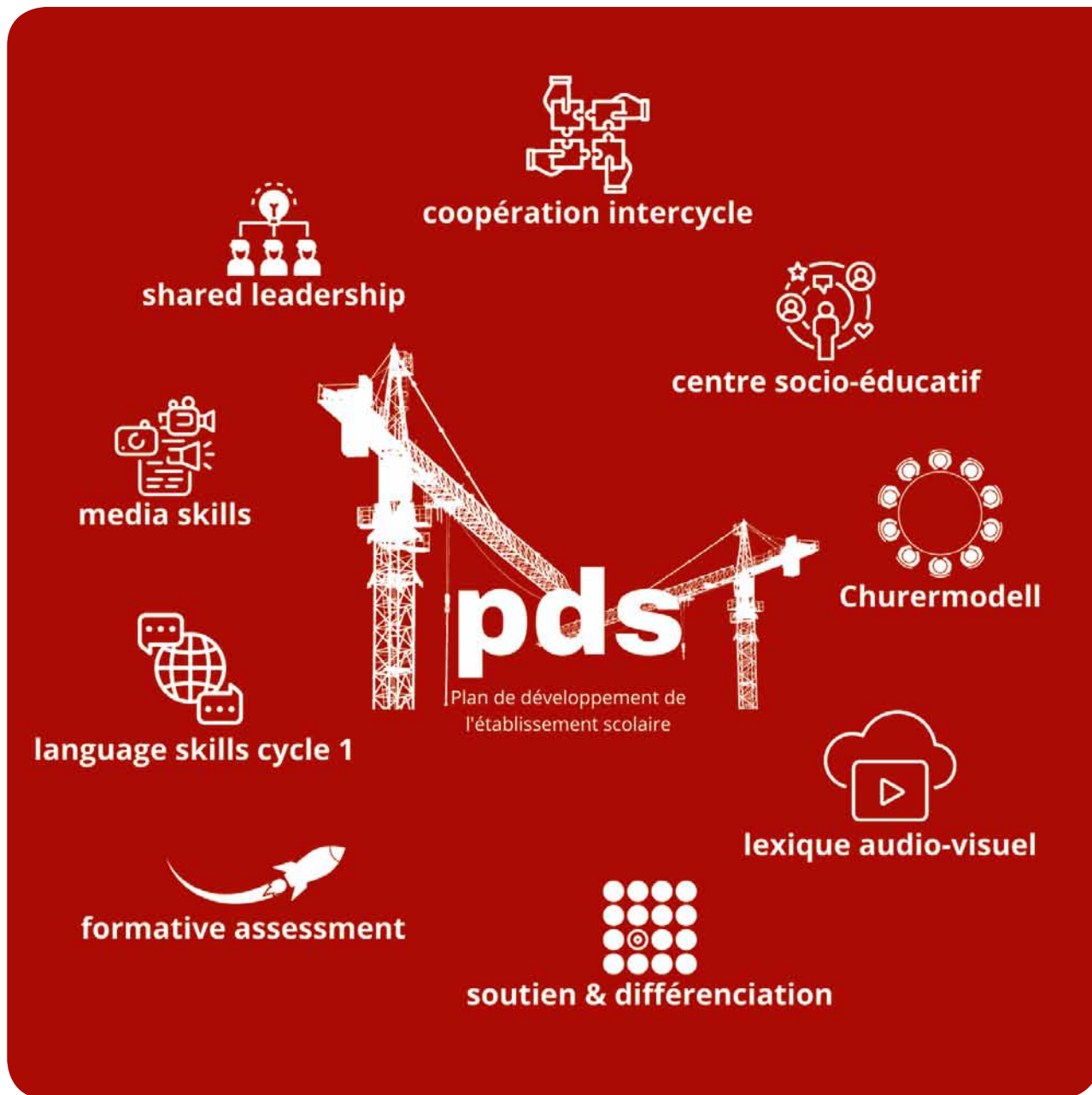
Les concepts théoriques de l'évaluation formative des performances doivent continuer à être mis en pratique. L'évaluation des performances doit être rendue plus tangible et plus compréhensible pour tous les acteurs.

Language skills Cycle 1

Les enseignants du Cycle 1 travaillent à l'élaboration d'une collection de matériel qui pourra être mis à la disposition des parents afin de leur faciliter, ainsi qu'aux enfants, le chemin vers la langue luxembourgeoise.

Media skills

L'élargissement de l'offre visant à promouvoir les compétences médiatiques des enseignants doit permettre d'approfondir les connaissances sur les différentes applications d'enseignement et d'apprentissage. A long terme, il s'agit de former des experts au sein du collège qui, en tant que multiplicateurs, transmettront les connaissances acquises.



Le personnel enseignant

Cycle 1 Précoce

Noms classes	Titulaires	Educatrices/teurs	Téléphone
MPcA	MORBY Anouk	Zahles Tanja	26 395 - 303
MPcB	ESCHETTE Anne-Marie	DAUPHIN Sandy / WEILER Yasmine	26 395 - 308
MPcC	BRAUN Nancy	WULFF Christian	26 395 - 307

Autres tâches d'enseignement au Cycle 1

WEIS Pamela

contact enseignants du cycle: cycle1precoce.mamer@mamerschoulen.lu



C1 Précoce:

*Anne-Marie Eschette,
Pamela Weis, Tanja Zahles, Sandy
Dauphin, Chris Wullf, Nancy Braun
abs. Anouk Morby*

Cycle 1 Préscolaire

Noms classes	Titulaires	Téléphone
MPsA	DARNÉ Natalie / CHERRY Laurence	26 395 - 406
MPsB	COLLÉ Liette	26 395 - 405
MPsC	FELLER Michèle	26 395 - 404
MPsD	ZEIEN Taiga	26 395 - 407
MPsE	PERL Michèle	26 395 - 402
MPsF	LEHNERS Audrey	26 395 - 403
MPsG	PEZZOLI Cristina	26 395 - 409
MPsH	DA SILVA Pinto Célia	26 395 - 408

Autres tâches d'enseignement au Cycle 1

CHERRY Laurence

Éducatrice

KREMER Claudine

contact enseignants du cycle: cycle1.mamer@mamerschoulen.lu





C1:

*Célia Da Silva Pinto,
Patty Scheer, Pamela Weis,
Michèle Feller, Natalie Darné,
Laurence Cherry, Liette Collé,
Michèle Perl, Taiga Zeien,
Cristina Pezzoli*

abs.: Audrey Lehnrs

Cycle 2

Noms classes	Titulaires	Téléphone
M2.1A	CARIER Tom	26 395 - 612
M2.1B	FELLER Carole	26 395 - 616
M2.1C	SIMON Anouk / BRUCHER Anne	26 395 - 614
M2.1D	SEIWERATH Emmanuelle	26 395 - 615
M2.2A	SCHMIT Stéphanie / COLLÉ Corinne	26 395 - 608
M2.2B	WITRY Catherine / CHERET Aurélie	26 395 - 645
M2.2C	JUNGBLUTH Eric	26 395 - 606
M2.2D	RASIC Frank	26 395 - 609

contact enseignants du cycle: cycle2.mamer@mamerschoulen.lu



C2:

*Anouk Simon, Tom Carier,
Aurélie Cheret, Anne Brucher,
Ketty Witry, Frank Rasic,
Carole Feller, Stéphanie Schmit,
Corinne Collé, Eric Jungbluth
abs.: Emmanuelle Seiwerath*



Cycle 3

Noms classes	Titulaires	Téléphone
M3.1A	LEPAGE Laurent	26 395 - 631
M3.1B	BRAAS Gilles	26 395 - 632
M3.1C	MEIS Marthe	26 395 - 633
M3.1D	LOURY Alexandre	26 395 - 629
M3.2A	MARX Marcelle / FRATONI Nathalie	26 395 - 628
M3.1B	OLINGER Luc	26 395 - 623
M3.2C	SERVAIS Daisy	26 395 - 625
M3.2D	CASOLI Daniel	26 395 - 626
M3.2E	ERPELDING Jessica	26 395 - 655

contact enseignants du cycle: cycle3.mamer@mamerschoulen.lu



C3:

*Gilles Braas, Laurent Lepage,
Marthe Meis, Dan Casoli,
Alex Loury, Luc Olinger,
Daisy Servais, Marcelle Marx,
Jessica Erpelding*

Cycle 4

Noms classes	Titulaires	Téléphone
M4.1A	GREIVELDINGER Claude	26 395 - 663
M4.1B	GLODT Bianca	26 395 - 658
M4.1C	KAUTH Carole	26 395 - 665
M4.1D	BERTINCHAMPS Pierre	26 395 - 660
M4.2A	FEYEREISEN Bob / REGENWETTER Roy	26 395 - 656
M4.2B	WEYDERT Gast / LEMMER Annick	26 395 - 661
M4.2C	DECKER Julie	26 395 - 648
M4.2D	SAYED Amira / FABER Joy	26 395 - 653
M4.2E	SERVAIS Jeff	26 395 - 650

contact enseignants du cycle: cycle4.mamer@mamerschoulen.lu



C4:

Michèle Bleser, Pierre Bertinchamps, Jeff Servais, Joé Dolisy, Roy Regenwetter, Gast Weydert, Annick Lemmer, Carole Kauth, Amira Sayed, Bianca Glodt, Bob Feyereisen, Julie Decker

I-EBS

BOVÉ Julie

26 395 - 651

Accueil primo-arrivants

BREDEN Tanja

26 395 - 652

MEYER Cathy

26 395 - 647

Autres tâches d'enseignement aux Cycle 2 à 4

BLESER Michèle

BRUCHER Anne

CHERET Aurélie

DE SA FERNANDES Marlène

ELCHEROTH Sylvie

FABER Joy

FRATONI Nathalie

GLESENER Gilles

LEMMER Annick

MARX Marcelle

REGENWETTER Roy

REUTER Danièle

STILETTO Mike

Education physique

BOUCHÉ Martine

26 395 - 501

BOUR Christian

26 395 - 501

TAPELLA Pascale

26 395 - 501

Transport scolaire et Pédibus

Transport scolaire

- L'offre du transport scolaire s'adresse exclusivement aux enfants qui fréquentent l'enseignement préscolaire ou fondamental.
- L'utilisation du transport scolaire nécessite une inscription préalable auprès du service scolaire communal.

Pédibus

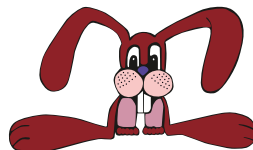
- Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'accompagnateurs engagés par la commune. Les enfants attendent le Pédibus au point de ralliement convenu (arrêt), pour cheminer avec lui jusqu'à l'école. Sur le trajet du Pédibus le logo du «Schoulwee» est marqué au sol, sur les arrêts de bus, celui du Pédibus est affiché.

Bus scolaire

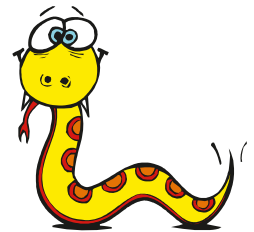
- Nos bus scolaires amènent les élèves à l'école et les ramènent chez eux à des horaires définis. Les différentes courses sont clairement marquées avec des images d'animaux. Ainsi, aucune confusion ne règne aux abords des arrêts de bus et le risque de se tromper de bus est minime. Tous les transports en bus sont accompagnés par une personne adulte.



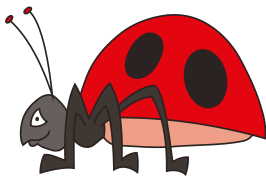
MAMER 1



MAMER 2



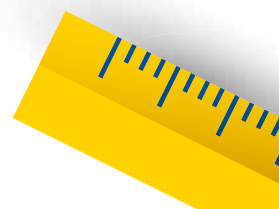
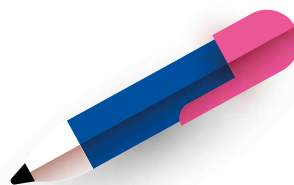
MAMER 3



MAMER 4



MAMER 5



Pédibus Mamer



Andrea
Coufalova



Marie Valero
Weibel-Muller



Tina Prumbaum



Aurélie Boisson



Jessica Dunkel



Tanja Zahles



Chris Wulff



Claudine Kremer



Sandy Dauphin



Alessandra Larosa



Martine Peters



Céline Schmidt



xx



xx

Bus Mamer



MAMER 1
Dagmar
Lehmann



MAMER 2
Malou
Klein-Kremer



MAMER 3
Astrid
Krause



MAMER 4
Gisèle
Colling



MAMER 5
Donatella
Monaco

Trajets PEDIBUS

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

PEDIBUS MAMER

arrêt pedibus
 sur trottoir
 passages pour piétons sur le tracé pedibus

MAMER I

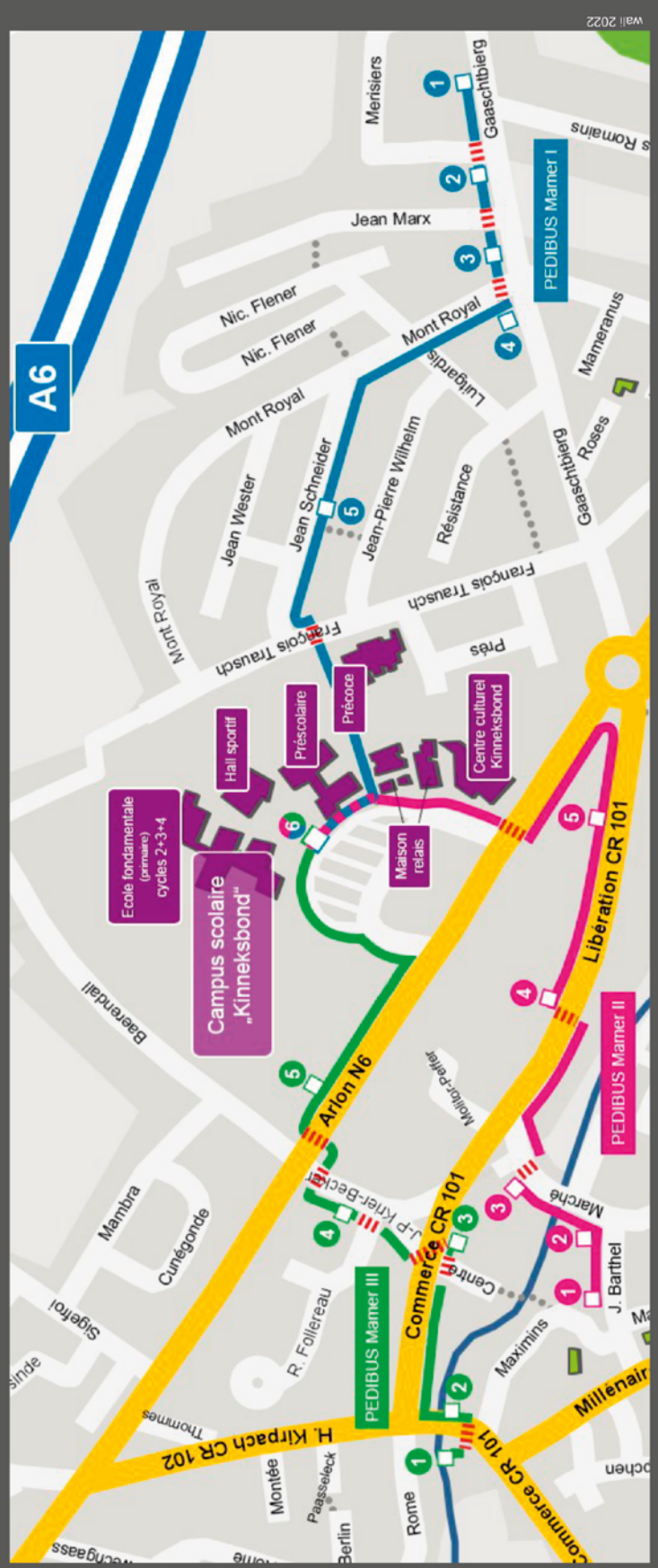
Arrêt	Aller	Retour
1	07h35	12h20
2	07h37	12h18
3	07h39	12h16
4	07h41	12h14
5	07h46	12h09
6	07h50	12h05

MAMER II

Arrêt	Aller	Retour
1	07h35	12h18
2	07h36	12h17
3	07h38	12h15
4	07h40	12h13
5	07h42	12h11
6	07h48	12h05

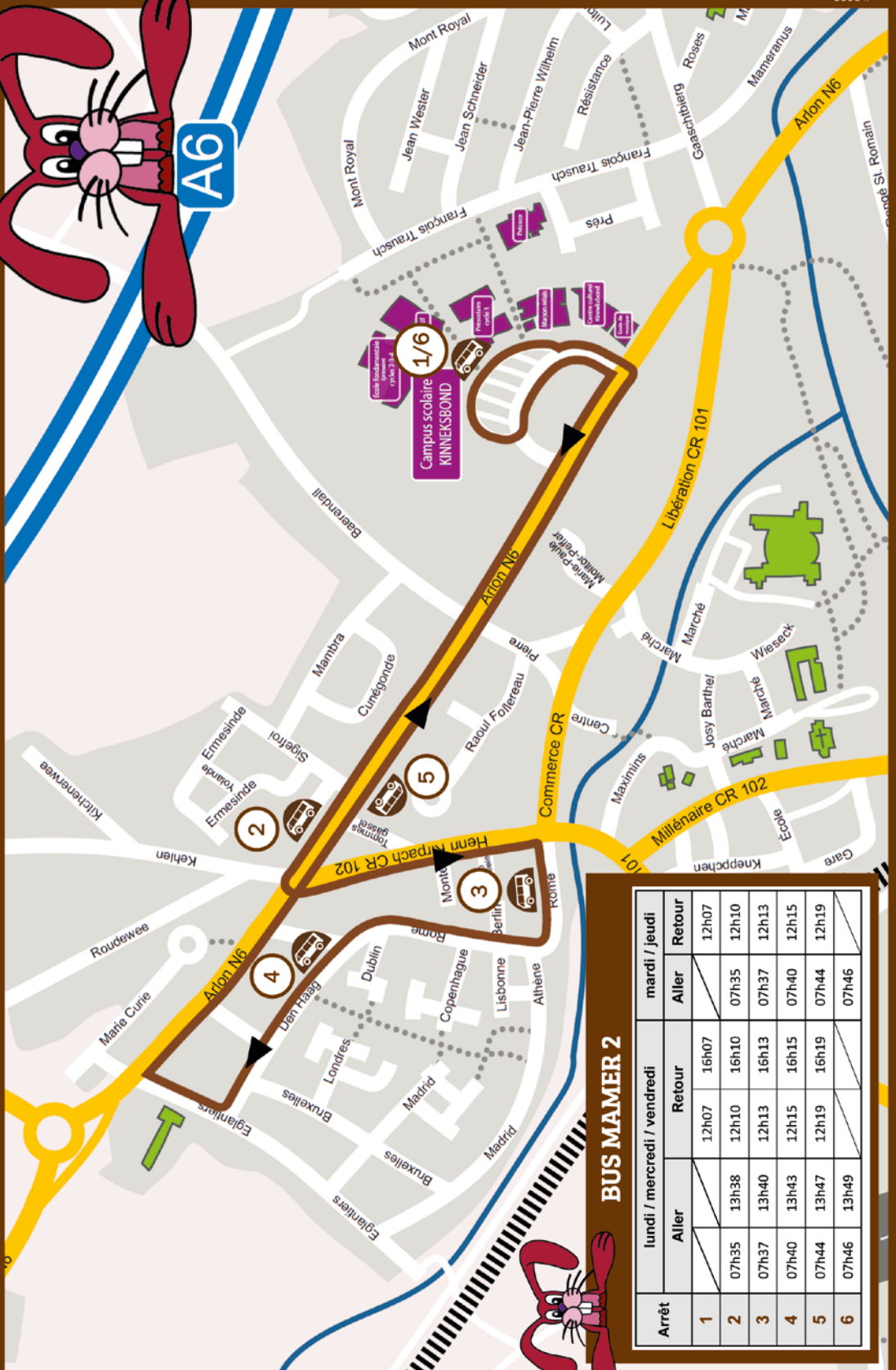
MAMER III

Arrêt	Aller	Retour
1	07h35	12h20
2	07h36	12h19
3	07h39	12h16
4	07h42	12h13
5	07h45	12h10
6	07h50	12h05



BUS MAMER 2 ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

— arrêt bus — tracé bus  arrêt bus



BUS MAMER 2

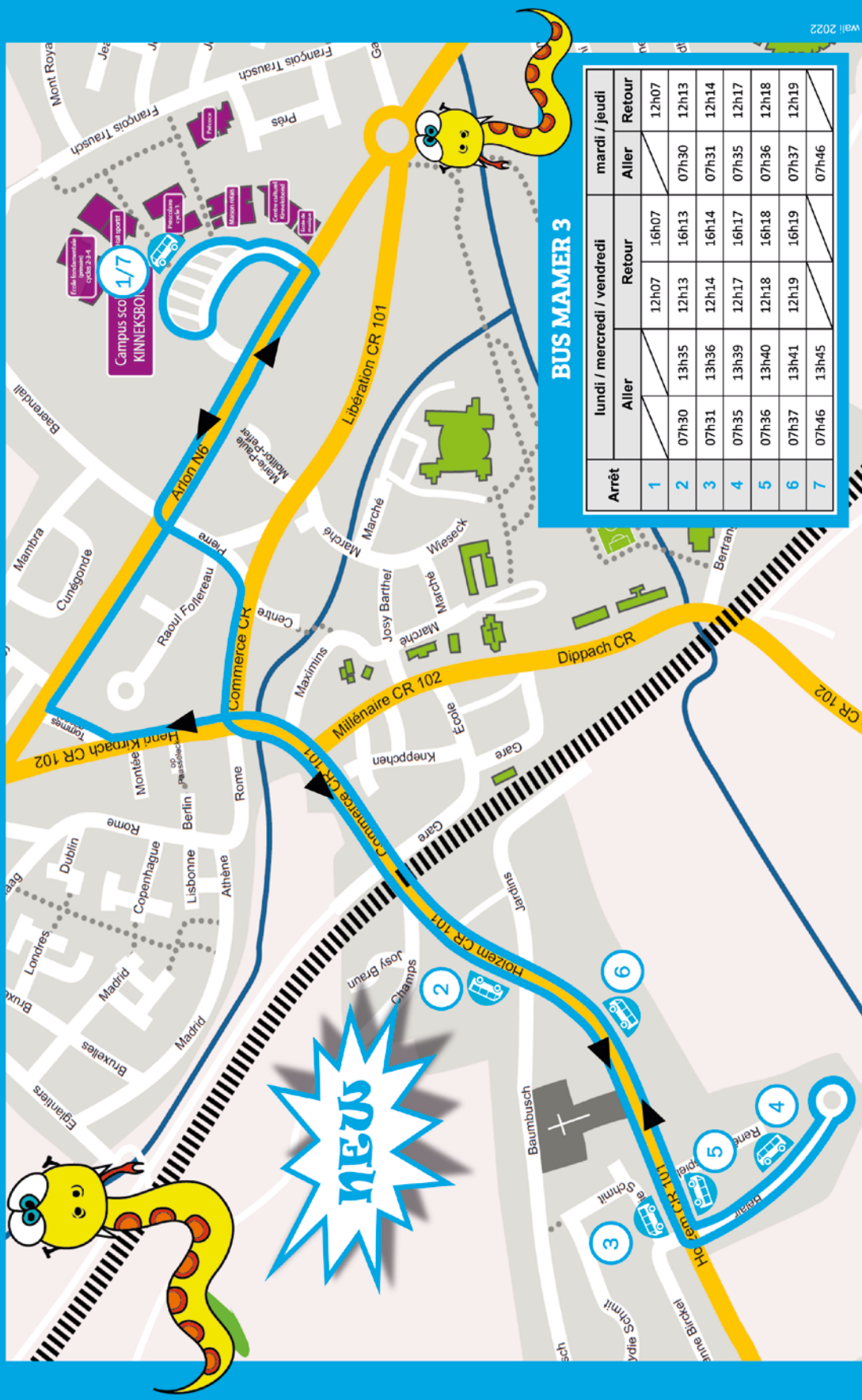
Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1	07h35	12h07	12h07	12h07
2	07h35	12h10	12h10	12h10
3	07h37	12h13	12h13	12h13
4	07h40	12h15	12h15	12h15
5	07h44	12h19	12h19	12h19
6	07h46	12h49	12h46	12h46



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

BUS MAMER 3

— tracé bus arrêt bus



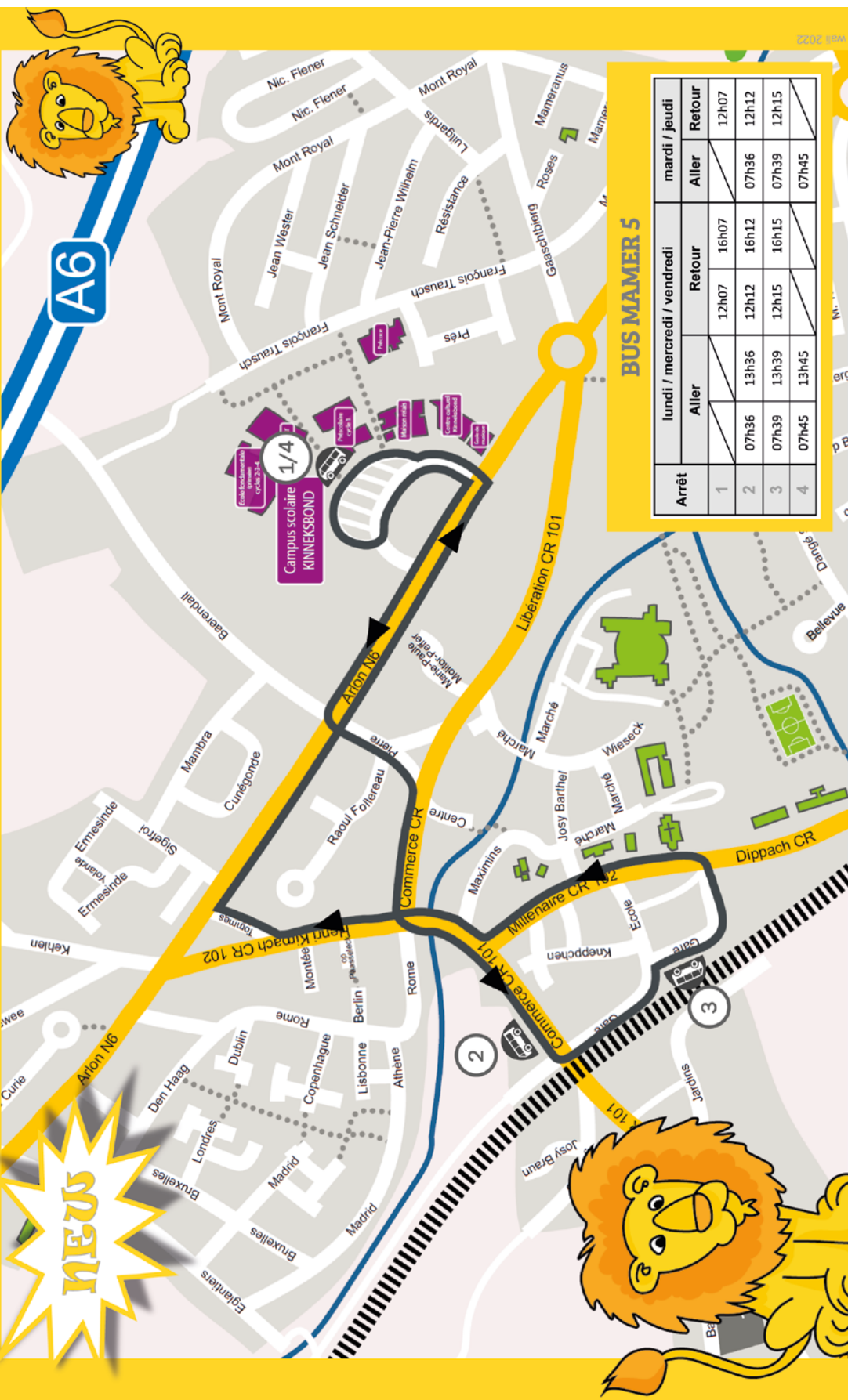
BUS MAMER 3

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h07		12h07
2	07h30	12h13	07h30	12h13
3	07h31	12h14	07h31	12h14
4	07h35	12h17	07h35	12h17
5	07h36	12h18	07h36	12h18
6	07h37	12h19	07h37	12h19
7	07h46	13h45	07h46	13h46

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

BUS MAMER 5

tracé bus arrêt bus



BUS MAMER 5

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h07		12h07
2	07h36	12h12	07h36	12h12
3	07h39	12h15	07h39	12h15
4	07h45	13h45	07h45	12h45

Représentants des parents d'élèves RePaMa



La REPAMA (Représentants des parents d'élèves MamerSChoulen) est ensemble avec le comité de l'école, l'interlocuteur les parents pour l'école fondamentale à Mamer.

Quelles sont ses missions?

- Une de ses tâches est de rédiger un avis sur le plan de développement de l'école (PDS).
- Chaque année, son avis est demandé sur l'organisation scolaire.
- Elle défend les intérêts des parents et de leurs enfants.
- En cas de conflit entre les élèves/parents et l'école, les membres de la REPAMA peuvent jouer le rôle de médiateur.
- Elle est un organe consultatif pour les instances scolaires et pour les parents.
- Deux membres représentent la REPAMA à la Commission scolaire de la commune.

Le Comité des représentants des parents doit être renouvelé tous les trois ans. En devenant

membre de cet organe, les parents ont la possibilité de coopérer à l'élaboration du Plan de développement Scolaire (PDS) de l'école et de travailler ensemble avec les enseignants et le Comité d'école. Car, une communauté scolaire ne peut se développer que si une interaction active et productive a lieu entre tous les acteurs de l'école. Cela comprend les enseignants, la communauté des parents, le comité d'école ainsi que tous les élèves.

Le 24 octobre 2022, l'école de Mamer organisera des élections pour un nouveau Comité des représentants des parents.

Ces élections seront suivies par une conférence de l'école des parents Janusz Korczak sous le Sujet de "Léieren léieren". Ici les parents pourront obtenir des astuces pour faciliter et soutenir l'apprentissage à la maison de leurs enfants.

Membres:

BERTEMES ép MAUSEN Alexandra

BONDAR Irina

CAGADIDID Curri

DELAGARDELLE Ben

FELIX Sandra

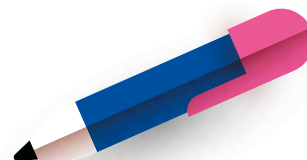
GRUNOW Dunja

KAYSER Franky

KOLLWELTER ép WEIS Isabelle

PAPADOPOULOU Eleonora

Contact : repama@mammerschoulen.lu



Internet & Social Media

Pour présenter le quotidien scolaire des élèves, les écoles de Mamer actualisent régulièrement le site www.mamerschoulen.lu.

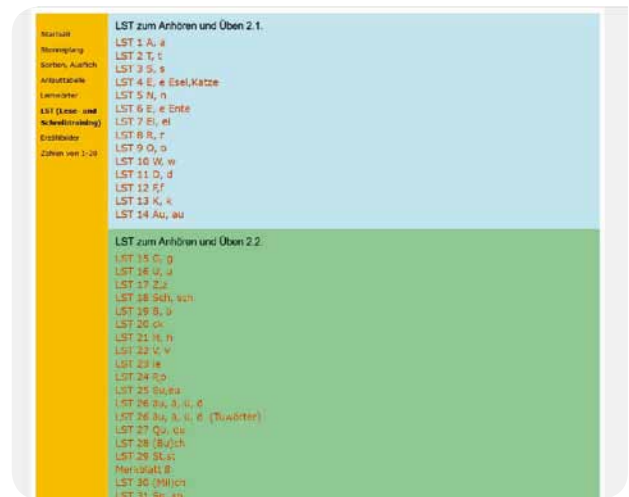


Vous y trouvez beaucoup d'informations supplémentaires et nécessaires pour comprendre notre vie à l'école.

L'école fondamentale de Mamer présente et documente régulièrement les activités des élèves sur Instagram afin de donner un petit aperçu de nos activités à l'école (mamerschoul).



L'équipe du **cycle 2** a mis à disposition, le vocabulaire de base (Lese- und Schreibwortschatz (LST)) sur leurs pages de classes. Ainsi les élèves, comme les parents, peuvent lire et écouter les mots à apprendre pour élargir leur vocabulaire en allemand, entraîner la prononciation et s'amuser en répétant des petites phrases, liées au contexte des cours d'allemand.



Smartwatches

Nous tenons à vous rappeler que les élèves n'ont pas le droit d'avoir des portables (GSM et smartphones) allumés ni durant les heures de cours, ni à la maison relais.

Il en va de même pour tous les modèles du genre « smartwatches ».

L'enseignant(e) se donne le droit de prendre en charge un tel appareil en cas de non-respect de cette règle et de l'éteindre.







École Fondamentale Capellen



Informations générales

Campus scolaire Capellen

45, route d'Arlon

L-8310 Capellen

Tél.: 26 395 701

E-mail: president.capellen@mamerschoulen.lu

www.mamerschoulen.lu

Comité d'école

Présidente:

Maryse BADEN • Tél.: 691 31 35 28

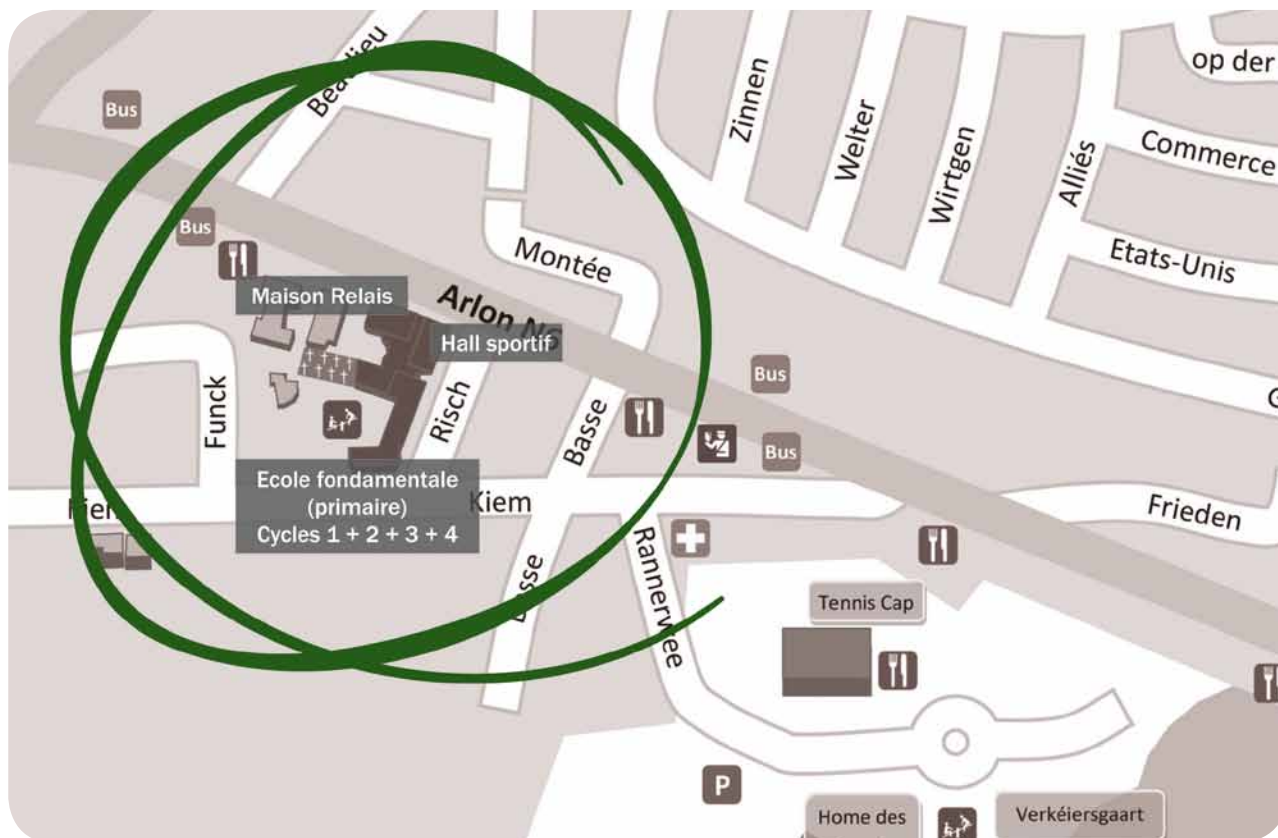
E-mail: maryse.baden@mamerschoulen.lu

Membres:

Giovanna GIANNINI; Leslie PEZZOLI



Comité d'école Capellen: Leslie Pezzoli, Maryse Baden, Giovanna Giannini



Coordinateurs des Cycles

- C1Précoce: Weydert Françoise
E-mail: francois.weydert@mamerschoulen.lu
- C1Préscolaire: Straus Annick
E-mail: annick.straus@mamerschoulen.lu
- C2: Lepage Guy
E-mail: guy.lepage@mamerschoulen.lu
- C3: Giannini Giovanna
E-mail: giovanna.giannini@mamerschoulen.lu
- C4: Hein Joëlle
E-mail: joelle.hein@mamerschoulen.lu

Concierges

- Gilles GOEHLER • Tél.: 691 31 35 40
Luc STEINMETZ • Tél.: 691 31 35 71
E-mail: concierge-cap@mamerschoulen.lu



Plan de développement scolaire (PDS II)

Développer/promouvoir de manière proactive le bien-être à l'école de Capellen sur le long terme d'ici 2024 et l'ancrer dans la vie quotidienne à travers diverses activités avec les partenaires.

Nous intégrons et évaluons les différentes méthodes / concepts spécifiques au cycle pour améliorer le climat de classe et d'école dans notre vie scolaire quotidienne.

Construire une communication non violente et axée sur les solutions.

- C1 : apprendre à vivre ensemble
- C2 : apprendre à comprendre l'autre
- C3 : apprendre la bonne communication
- C4 : apprendre à agir correctement

Enseignants : Teambuilding

En collaboration avec le groupe de travail des partenaires scolaires, l'objectif est d'exposer de nouvelles règles quotidiennes pour les parents, les élèves et les enseignants.

Nous construisons une coopération ciblée entre les trois partenaires scolaires en définissant des règles et des obligations communes et en les mettant en œuvre par le biais d'autres activités dans la vie scolaire quotidienne.

D'ici 2024, l'école Capellen aura développé et mis en œuvre un concept de différenciation uniforme et cohérent qui s'appuie les uns sur les autres du cycle 1 au cycle 4.

Nous définissons les compétences de base spécifiques au cycle et les méthodes d'évaluation correspondantes, les enregistrons par écrit et les vivons dans la vie scolaire quotidienne.

Nous définissons les différents domaines d'accompagnement et déterminons le matériel pédagogique correspondant pour les différents types d'apprenants.

- Comment la lecture se construit-elle?
- Comment l'informatique est-elle structurée ?
- Comment l'écriture se construit-elle?
- Quel matériel de l'école peut être utilisé à quel



Le personnel enseignant



Cycle 1 Précoce

Noms classes	Titulaires	Educatrices/teurs	Téléphone
CPcA	WEYDERT Françoise	MERGEN Sandra/WELBES Stéphanie	26 395 - 732
CPcB	EVEN Marie	HOSCHEID Sandy	26 395 - 733

contact enseignants du cycle: cycle1precoce.capellen@mamerschoulen.lu

Cycle 1 Préscolaire

Noms classes	Titulaires	Téléphone
CPsA	STRAUS Annick	26 395 - 742
CPsB	PEZZOLI Leslie	26 395 - 743
CPsC	NEUMANN Liz	26 395 - 740
CPsD	LANNERS Caroline	26 395 - 739

Autres tâches d'enseignement au Cycle 1

surnuméraire	SCHOLTES Nathalie	
--------------	-------------------	--

contact enseignants du cycle: cycle1.capellen@mamerschoulen.lu

Éducatrice

	KREMER Claudine	
--	-----------------	--



C1

Leslie Pezzoli, Sandy Hoscheid, Annick Straus, Liz Neumann, Sandra Mergen, Marie Even, Françoise Weydert, Caroline Lanners.

abs.: Stéphanie Welbes

Cycle 2

Noms classes	Titulaires	Téléphone
C2.1A	LEPAGE Guy	26 395 - 704
C2.1B	WOJSISCHOWSKI Serge / NEIENS Gilles	26 395 - 702
C2.2A	JEMMING Sandy / BINTENER Stéphanie	26 395 - 705
C2.2B	DZIADEK Anja	26 395 - 707

Autres tâches d'enseignement au Cycle 2

surnuméraire	SCHMIT Christine	
	NEIENS Gilles	
	MAY Nadine	
	HEUSCHLING Simone	
	DIEDERICH Monique	

contact enseignants du cycle: cycle2.capellen@mamerschoulen.lu



C2 Capellen:

*Monique Diederich,
Serge Wojsischowski,
Gilles Neiens, Christine Schmit,
Guy Lepage, Stéphanie Bintener,
Anja Dziadek*

Cycle 3

Noms classes	Titulaires	Téléphone
C3.1A	SOMMAVILLA Carole	26 395 - 721
C3.1B	GIANNINI Giovanna	26 395 - 719
C3.2A	BADEN Maryse / DOCKENDORF Elisabeth	26 395 - 723

Autres tâches d'enseignement au Cycle 3

surnuméraire	METZ Jil	
	WOLFF Michel	
	MAY Nadine	
	HEUSCHLING Simone	

contact enseignants du cycle: cycle3.capellen@mamerschoulen.lu

**C3 Capellen:**

*Lisy Dockendorf, Maryse Baden,
Giovanna Giannini, Michel
Wolff, Carole Sommavilla
abs.: Jil Metz*

Cycle 4

Noms classes	Titulaires	Téléphone
C4.1A	HEIN Joëlle	26 395 - 714
C4.1B	KURT Lauréanne	26 395 - 713
C4.2A	DENNEWALD Martine	26 395 - 716 / - 718

Autres tâches d'enseignement au Cycle 4

surnuméraire	HEUSCHLING Simone	
	JEAN Elena	
	DOLISY Jill	

contact enseignants du cycle: cycle4.capellen@mamerschoulen.lu

**C4 Capellen:**

*Elena Jean, Lauréanne Kurt,
Joëlle Hein, Martine Dennewald,
Jill Dolisy*

Accueil primo-arrivants

MAY Nadine

nadine.may@mamerschoulen.lu

I-EBS

FANDEL Mireille

mireille.fandel@mamerschoulen.lu

Transport scolaire et Pédibus

Transport scolaire

- L'offre du transport scolaire s'adresse exclusivement aux enfants qui fréquentent l'enseignement préscolaire ou fondamental.
- L'utilisation du transport scolaire nécessite une inscription préalable auprès du service scolaire communal.

Pédibus

- Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'accompagnateurs engagés par la commune. Les enfants attendent le Pédibus au point de ralliement convenu (arrêt), pour cheminer avec lui jusqu'à l'école. Sur le trajet du Pédibus le logo du «Schoulwee» est marqué au sol, sur les arrêts de bus, celui du Pédibus est affiché.

Bus scolaire

- Nos bus scolaires amènent les élèves à l'école et les ramènent chez eux à des horaires définis. Les différentes courses sont clairement marquées avec des images d'animaux. Ainsi, aucune confusion ne règne aux abords des arrêts de bus et le risque de se tromper de bus est minime. Tous les transports en bus sont accompagnés par une personne adulte.



CAPELLEN 1

HOLZEM 1

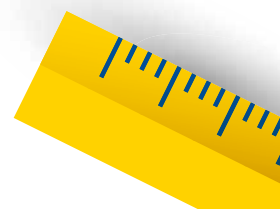
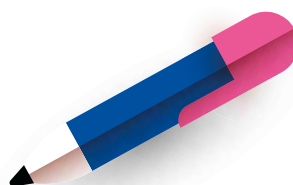
Bus Capellen - Holzem



CAPELLEN 1
Anne-Marie
Nunes



HOLZEM
Mireille
Sassel



Pédibus Capellen



Andrea Coufalova



Marie Valero
Weibel-Muller



Tina Prumbaum



Aurélie Boisson



Jessica Dunkel



Jessica Dunkel



Sandy Hoscheid



Sandra Mergen



Stéphanie Welbes



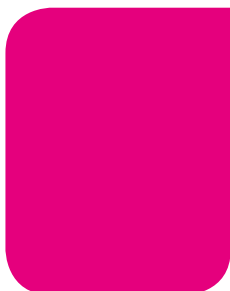
Alessandra Larosa



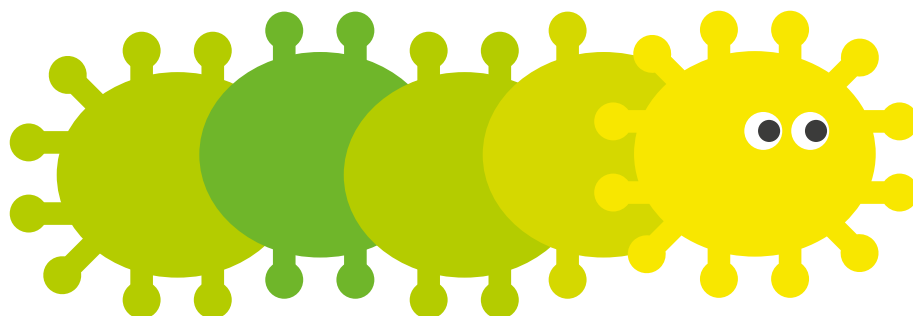
Céline Schmidt



xx



xx



BUS CAPELLEN 1 ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

— tracé bus arrêt bus



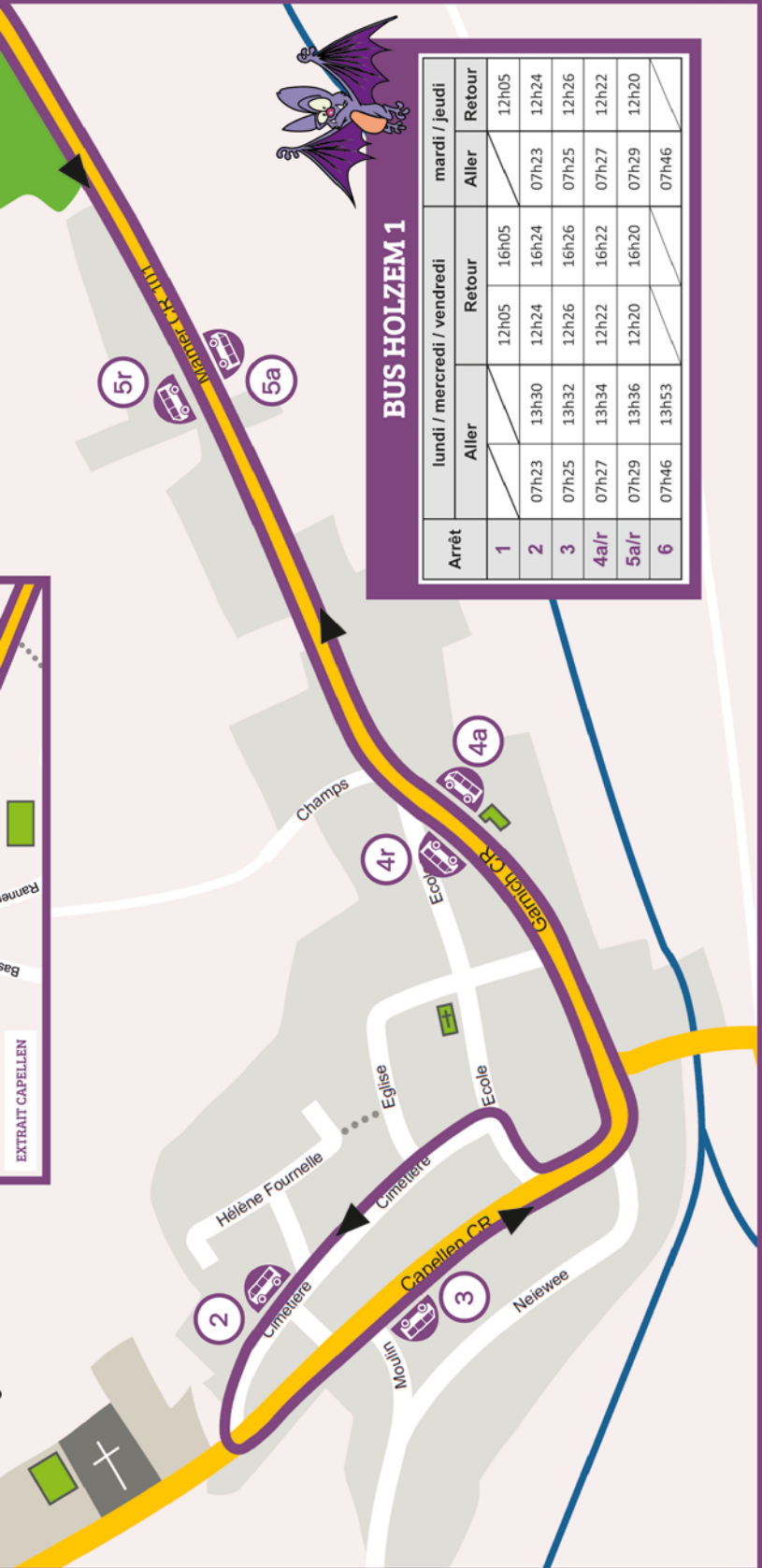
BUS CAPELLEN 1

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h05	16h05	12h05
2	07h26	13h33	16h17	12h17
3	07h28	13h35	16h19	12h19
4	07h40	13h47	16h10	12h10
5	07h42	13h49	16h12	12h12
6	07h43	13h50	16h13	12h13
7	07h46	13h53		07h46

BUS HOLZEM 1

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

— tracé bus  arrêt bus



BUS HOLZEM 1

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h05	12h05	12h05
2	07h23	13h30	07h23	12h24
3	07h25	13h32	07h25	12h26
4a/r	07h27	13h34	07h27	12h22
5a/r	07h29	13h36	07h29	12h20
6	07h46	13h53	07h46	12h46



Représentation des parents d'élèves

RePaCH

La REPACH (Représentants des parents d'élèves Capellen-Holzem) est ensemble avec le comité de l'école à l'écoute des différents partenaires de l'école.

Quelles sont ses missions?

- Une de ses tâches est de rédiger un avis sur le plan de développement de l'école (PDS).
- Chaque année, son avis est demandé sur l'organisation scolaire.
- Elle défend les intérêts des parents et de leurs enfants.
- En cas de conflit entre les élèves/parents et l'école, les membres de la REPACH peuvent jouer le rôle de médiateur.
- Elle est un organe consultatif pour les instances scolaires et pour les parents.
- Deux membres représentent la REPACH à la Commission scolaire de la commune.

Le Comité des représentants des parents doit être renouvelé tous les trois ans. En devenant membre de cet organe, les parents ont la possibilité de coopérer à l'élaboration du Plan de développement Scolaire (PDS) de l'école et de travailler ensemble avec les enseignants et le Comité d'école. Car, une communauté scolaire ne peut se développer que si une interaction active et productive a lieu entre tous les acteurs de l'école. Cela comprend les enseignants, la communauté des parents, le comité d'école ainsi que tous les élèves.

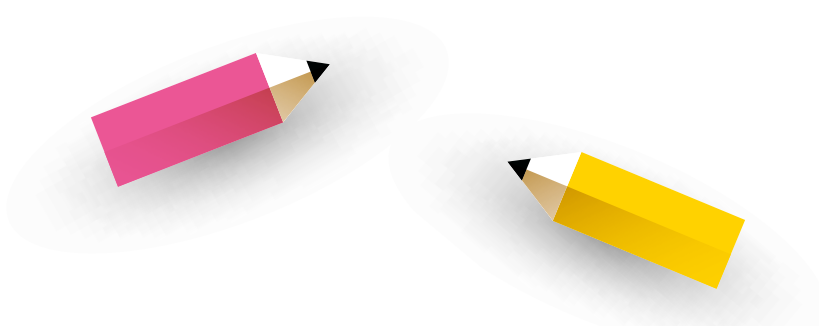
Le 24 octobre 2022 à 18h30, l'école de Capellen organisera des élections pour un nouveau Comité des représentants des parents.

Membres

TARANTINI Vanessa

WATRY Yves

Contact : repach@mamerschoulen.lu



Maison Relais

Signification de la Maison Relais

Pour les enfants:

- Fournir un encadrement éducatif de qualité aux enfants;
- Une ambiance agréable, amusement, plaisir;
- Bien-être, sentiment d'être accepté et respecté;
- Le droit d'être enfant;
- Un cadre sûr et varié;
- Un endroit pour développer ses intérêts et ses talents;
- Un endroit pour trouver des amis;
- Un accompagnement pour les devoirs à domicile;
- Des activités et des loisirs variés (sport, bricolage, jeux, musique, nature);
- La possibilité de faire des choix (jeux, camarades, activités, aménagement de salles ...);
- Le droit de s'exprimer;
- Une alimentation saine.

Pour la famille:

- Coopération avec les parents;

- partenariat d'éducation
- Contacts réguliers avec le personnel éducatif;
- Soutien et conseils pour des questions d'éducation;
- Rencontre entre parents;
- Flexibilité;
- Information.

Inscription

Les inscriptions auprès de la Maison Relais se feront exclusivement à l'aide de plages horaires prédéfinies. La facturation se fera par modules entiers. L'inscription par modules permet les procédures suivantes:

- Inscription annuelle;
- Inscription de mois en mois;
- Inscription occasionnelle.

La participation financière est réglée par le système «chèque-service accueil»: Les parents qui désirent bénéficier du chèque-service doivent y adhérer auprès de l'Administration Communale de leur résidence. Une carte d'adhésion personnalisée leur est délivrée. L'adhésion est gratuite et est valable pour une durée de douze mois.



Vous trouvez plus de détails sur le système chèque-service accueil sur:

- www.mamerschoulen.lu
- www.staarkanner.lu
- www.arcus.lu

ou directement auprès des Maisons Relais de Mamer et Capellen.

Le «Biergerzenter» de notre commune se tient à votre entière disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au chèque-service accueil:

- Tél.: 31 00 31-48

Pour bénéficier d'une réduction supplémentaire prenant en compte la situation de Revenu du ménage, prière de vous munir des pièces suivantes:

- Si vous faites une déclaration d'impôts: le bulletin d'impôts le plus récent en votre possession

- Si vous ne faites pas de déclaration d'impôts: le certificat de revenu établi par l'Administration des contributions directes, attestant la non-soumission à l'obligation d'effectuer une déclaration d'impôt et le certificat annuel de salaire, de pension, de chômage le plus récent ou un certificat de revenu récent établi par le Centre commun de la sécurité sociale pour les indépendants
- Si vous n'êtes pas imposable en vertu du droit interne ou de conventions internationale au Luxembourg: les trois dernières fiches de salaire
- Au cas où vous bénéficiez d'une pension alimentaire pour le compte d'un enfant vivant dans le ménage: jugement de divorce, ordonnance de référé, etc.

En l'absence de ces données, l'opérateur devra facturer les montants maxima.

Maison Relais Kinneksbond Mamer

42, route d'Arlon
L-8210 MAMER

Chargée de direction: Elisabeth MICHAELIS

mr.mamer@arcus.lu

Tél.: 26 395-200 ou 691 323 500

Horaires d'ouverture:

Lundi, Mercredi & Vendredi: 7h00 à 8h00 / 11h30 à 14h00 / 16h00 à 19h00

Mardi & Jeudi: 7h00 à 8h00 / 11h30 à 19h00

La Maison Relais fonctionne également pendant les vacances scolaires de 7h00 à 19h00. Entre Noël et St. Sylvestre la maison relais restera fermée, ainsi que les jours fériés légaux.

Maison Relais Capellen

45, route d'Arlon
L-8310 CAPELLEN

Chargée de direction: Diana MENZEL

mr.capellen@arcus.lu

Tél.: 26395-800

Horaires d'ouverture:

Lundi, Mercredi & Vendredi: 7h00 à 8h00 / 11h30 à 14h00 / 16h00 à 19h00

Mardi & Jeudi: 7h00 à 8h00 / 11h30 à 19h00

La Maison Relais fonctionne également pendant les vacances scolaires de 7h00 à 19h00. Entre Noël et St. Sylvestre la maison relais restera fermée, ainsi que les jours fériés légaux.





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

L'ÉDUCATION NON FORMELLE GRATUITE POUR VOTRE ENFANT

Un pas de plus vers l'égalité des chances

L'éducation non formelle (maisons relais, assistants parentaux, ...) joue un rôle essentiel dans l'épanouissement de votre enfant et pour ses chances de réussite. Elle complète l'éducation formelle dispensée à l'école. Elle permet à votre enfant de développer, dans une ambiance décontractée, les compétences essentielles : langage, motricité, relations sociales, créativité, aptitudes techniques, participation active.

C'est pourquoi l'éducation non formelle devient encore davantage accessible. À partir de la rentrée 2022-2023, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse rend en effet gratuit l'accueil dans les structures d'éducation non formelle pendant les semaines d'école, pour les enfants scolarisés à l'enseignement fondamental (à compter de l'obligation scolaire).



Pour plus d'infos,
voir sur le site
staarkanner.lu

Que font les enfants dans les structures d'éducation et d'accueil ?

En maison relais, mini-crèche ou chez un assistant parental, votre enfant découvre des activités ludiques et récréatives.

Une *Hausaufgabehëllef* (aide aux devoirs à domicile) sera également offerte dans toutes les structures d'éducation et d'accueil. Grâce à un *E-Bichelchen* (journal de classe digital), vous pourrez échanger avec l'enseignant et l'éducateur sur les devoirs à domicile de votre enfant.

L'ÉDUCATION NON FORMELLE ACCESSIBLE À TOUS LES ENFANTS



www.staarkanner.lu

Dans quelles structures d'éducation et d'accueil l'accueil est gratuit ?

La gratuité concerne toutes les structures d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés : maisons relais (appelées parfois aussi foyers de jour ou foyers scolaires), mini-crèches et assistants parentaux.

Qui est concerné par la gratuité ?

Si votre enfant a 4 ans accomplis au 1er septembre (début de l'obligation scolaire), et qu'il fréquente l'enseignement fondamental ou l'équivalent, il profite de la gratuité. L'éducation précoce n'est pas concernée.

Quelles sont les périodes gratuites ?

La gratuité de l'accueil porte sur les semaines d'école, du lundi au vendredi de 7h à 19h. Pour les heures d'accueil avant 7h et après 19h, la participation financière des parents suit le [barème](#) du chèque-service accueil (CSA).

Quels sont les tarifs pendant les vacances ?

Les semaines de vacances ne sont pas gratuites. La participation financière des parents n'est plus plafonnée par un forfait : c'est le [barème](#) du CSA qui s'applique.

Comment puis-je profiter de la gratuité ?

Si votre enfant fréquente déjà une structure d'éducation et d'accueil, vous n'avez rien à faire.

Si ce n'est pas encore le cas, vous devez d'abord adhérer au système du chèque-service accueil (CSA). Pour adhérer au CSA, rendez vous dans votre commune, si vous habitez au Luxembourg. Si vous êtes frontalier, adressez-vous à la [Caisse pour l'avenir des enfants](#).

Vous pourrez ensuite inscrire votre enfant auprès d'une structure d'éducation et d'accueil [prestataire du CSA](#). Il y sera admis selon les places disponibles.

Les repas sont-ils aussi gratuits ?

Pendant les semaines d'école, les repas de midi sont aussi gratuits pour tous les enfants soumis à l'obligation scolaire. Pendant les vacances, la gratuité des repas est réservée aux familles disposant d'un revenu inférieur à deux fois le salaire social minimum. Pour les autres familles, c'est le [barème](#) du CSA qui s'applique.

Services sociaux et de soutiens

Service Médico-Social

SCHEUER Monique (assistante sociale) monique.scheuer@ligue.lu

Centre Médico-Social : 2, rue G.C. Marshall · L-2181 Luxembourg

Equipe de soutien pour élèves (ESEB) - Oppent Ouer

Directeur de région: BETTINELLI David

Directrices adjointes: DIEDERICH Monique, HAUFFELS Jackie (ESEB), LEMMER Nadine

Contact Direction de région: Tél.: 247-55110

E-mail: secretariat.mamer@men.lu

Équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers

ou spécifiques (Eseb): Tél.: 247-55105

E-mail: ci.mamer@men.lu

Nouvelle adresse :

Direction de l'enseignement fondamental – Région 2

2-4, parc d'activités Capellen (Bât. C) · L-8308 CAPELLEN

Service social Krank Kanner Doheem

Le « Service Krank Kanner Doheem » est un des services de Femmes en Détresse asbl, qui offre une garde individuelle à domicile pour enfants malades. Ceci permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions et dans leur milieu familial.

Les demandes de familles monoparentales sont considérées en priorité. Le revenu imposable du ménage sera pris comme base de calcul pour la participation aux frais de garde. Pour les familles monoparentales, le certificat de composition de ménage, établi par la commune est indispensable.

Les gardes ont lieu entre 7.00 et 19.00 heures. La durée d'une garde ne peut pas dépasser 9 heures de suite. Une visite médicale est indiquée au 2^e jour de la garde.

Toutes les collaboratrices du « Service Krank Kanner Doheem » ont une formation dans le domaine socio-familial et participent régulièrement aux formations internes.

Le Service « Krank Kanner Doheem » est financé par la participation des parents, des dons et par convention entre Femmes en Détresse asbl et le Ministère de l'Égalité des Chances.

Pour faciliter l'organisation des gardes, veuillez bien remplir une fiche d'inscription en ligne www.fed.lu

Contact:

95, rue de Bonnevoie

L-1260 Luxembourg

Tél.: 48 07 79

Info: www.skkd.lu



Subvention communale

Depuis août 2016, la commune de Mamer accorde une subvention qui s'élève à 50% des montants facturés (sans pouvoir dépasser un montant de 150 € par enfant / année scolaire) par le Service pour enfants malades à

domicile. Plus d'informations et le formulaire à remplir sur www.mamer.lu Les enfants malades devront obligatoirement rester à la maison et ne pourront être envoyés ni à l'école ni à la Maison Relais.

Association des parents d'élèves APEM

Le comité

Présidente: FELIX Sandra

Trésorier: GIORGIO GAGGIA Eugenio

Secrétaire: WEIS-KOLLWELTER Isabelle

Membres: CLABOTS Fabienne; DELIC Mirela; FERBER Elvire;
FABER Carine; DE FLORA Angela; MAUER Katia;
GRUNOW Dunja; MAUSEN-BERTEMES Alexandra;
PAPADOPOULUS-ALVANOU Eleonora; PETRENKO Ivan;
RIBEIRO Pedro

Contact: WEIS-KOLLWELTER Isabelle
isabellekollwelter@gmail.com
Tél.: 621 325 996



Association des parents d'élèves APECH

Le comité

Présidente: ARRENSDORFF Kim

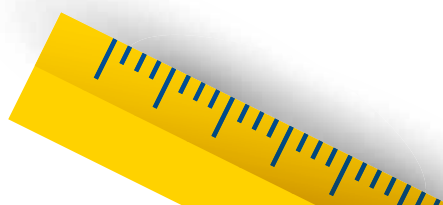
Vice-présidente: KNEPPER-FRISCH Anne

Trésorier: BOEHLER Jenny

Secrétaire: RIBEIRO Tania

Membres: TARANTINI Vanessa; HUSSEIN Shima; JAMINET Françoise;
WATRY Yves;

Contact: RIBEIRO Tania
associationapech@gmail.com
Tél.: 661 78 78 85



Art à l'école

La Commission des Affaires culturelles de la Commune de Mamer propose des ateliers d'art à l'école avec l'artiste Iva Mrazkova pour les enfants des cycles 2.2 à 4.2. en semaine et après les cours. Abordant l'art à travers diverses techniques (dessin, peinture, sculpture, modelage ...), les ateliers ciblent avant tout la créativité des enfants. Les parents d'élèves concernés seront informés par voie

de courrier de l'organisation des cours au début de l'année scolaire. Les cours se tiendront les jeudis après-midis de 14h00 à 15h30 pour les cycles 2.2 et 3.1 et de 16h00 à 17h30 pour les cycles 3.2 à 4.2 au Campus Kinneksbond. Les places sont limitées.

Commissions des Affaires Culturelles:

E-mail: cac@mamer.lu



Musique à l'école

La Commission des Affaires culturelles propose pendant les heures de classe six ateliers de musique permettant aux enfants des cycles 2 à 4 de découvrir les différents instruments de musique (guitare, saxophone, instruments à corde, percussion, etc. ...).

Commissions des Affaires Culturelles:

E-mail: cac@mamer.lu



LASEP 2022-2023

Horaires et organisation

Des activités sportives sont organisées par la LASEP (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire) pour les enfants des classes primaires et préscolaires. Les détails de l'organisation et les modalités d'inscription seront communiqués aux élèves à la rentrée scolaire. Les activités se tiennent au Hall sportif Kinneksbond à Mamer et au Hall sportif du campus scolaire Capellen. Les séances débuteront au début du mois d'octobre.

Responsable:

CASOLI Daniel (instituteur)

daniel.casoli@mamerschoulen.lu

LASEP Mamer:

MARDI:

Cycle 2: 13h30 à 14h30

Cycles 3 et 4: 14h30 à 15h30

JEUDI:

Préscolaire A: 13h30 à 14h30

Préscolaire B: 14h30 à 15h30

Groupe A préscolaire:

Les enfants inscrits dans les classes de Mme FELLER, Mme ZEIEN, Mme COLLE et des Mmes DARNE/CHERRY.

Groupe B préscolaire:

Les enfants inscrits dans les classes de Mme LEHNERS, Mme PERL, Mme PEZZOLI et de Mme DA SILVA PINTO.

LASEP Capellen:

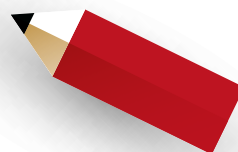
LUNDI:

Cycle 1: 16h00 à 17h00 (préscolaire)

MARDI:

Cycles 2: 14h00 à 15h00

Cycles 3-4: 15h00 à 16h00



Le chemin de l'école en toute sécurité

ATTENTION ACCRUE A LA RENTREE DES CLASSES

Surtout les enfants plus jeunes ne connaissent pas encore les dangers de la route et sont moins visibles à cause de leur petite taille. S'y ajoute une certaine agitation lors de la rentrée scolaire qui peut leur faire oublier les règles élémentaires de la circulation. Une attention particulière est donc requise de la part de tous les usagers de la route :

- Soyez attentif et faites attention aux enfants.
- Adaptez votre vitesse aux abords des écoles.

GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons : rouge je dois m'arrêter, vert je peux marcher mais je reste attentif. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends à la ligne de vue où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent. Ensuite gauche, droite, gauche ...

LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE!

- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.
- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.

- Respectez vous-même les règles du Code de la route: ne stationnez pas sur les passages pour piétons ou sur le trottoir.
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende de la voiture toujours du côté du trottoir.

Les parents sont priés de ne pas stationner devant les entrées de garages lorsqu'ils amènent leurs enfants à l'école ou qu'ils viennent les chercher.

JE SUIS VISIBLE!

Pour que les automobilistes m'aperçoivent plus aisément dans le noir, je porte:

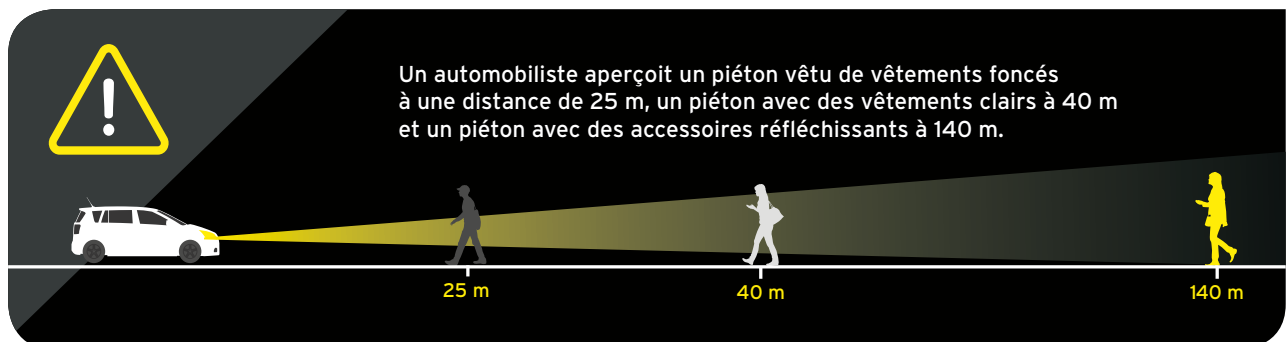
- des vêtements clairs,
- des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable,
- un gilet de sécurité.



CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE POUR ENFANTS!

Même pour des trajets courts!

- En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans accomplis, dont la taille n'atteint pas 150 cm, doit être transporté dans un siège pour enfants ou un rehausseur qui correspond à sa taille et son poids.





Lycée Josy Barthel Mamer

Toi, la nature et la science: Bienvenue au Lycée Josy Barthel de Mamer!

Le Lycée Josy Barthel Mamer compte 1350 élèves de différentes nationalités. Notre école offre aux élèves un excellent cadre scolaire avec un large éventail de cours académiques. Nous sommes très attachés à la nature et réalisons de nombreux projets durables. Notre infrastructure est équipée d'une piscine, d'un mur d'escalade et les élèves ont de nombreuses autres possibilités pour faire du sport à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous avons notre propre biotope, un beau parc, et la vallée de Mamer (Mamerdall) est toute proche.

Que ce soit dans l'enseignement secondaire classique, dans l'enseignement secondaire général ou dans la formation professionnelle, nos principaux centres d'intérêt sont les sciences, l'architecture et les langues.

Scanne le code QR pour accéder à notre offre scolaire.

Une équipe bien rodée de près de 200 enseignants accompagne les élèves sur ce chemin depuis 2003, dans une ambiance incomparable, familiale et conviviale, où la discipline nécessaire n'est pas négligée. La solidarité, le développement durable, les valeurs communes et un enseignement moderne et de qualité orienté vers les compétences numériques, préparent adéquatement les élèves aux examens du baccalauréat et à la vie professionnelle après le lycée.

Inscris-toi dans notre école!
Nous nous réjouissons de t'accueillir!

Claude CHRISTNACH
Directeur



Contact:

2, rue Gaston Thorn
L-8268 MAMER
Tél.: 26 31 40-1
www.ljbm.lu



sms2citizen



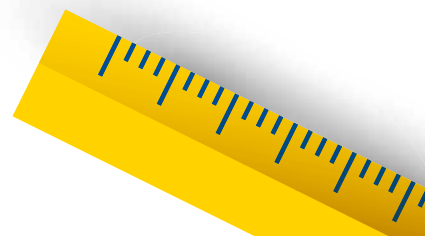
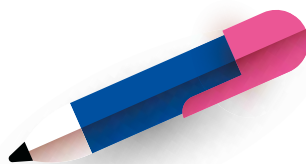
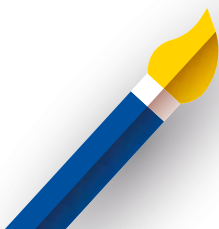
Afin d'être en permanence bien informé: sms2citizen

sms2citizen est un service de messagerie gratuite, mis à disposition par l'administration communale. Ce service d'alerte permet aux citoyens d'être tenus au courant des événements communaux importants, graves et de dernière minute. Les messages sont envoyés gratuitement par SMS sur les téléphones portables ou smartphones des utilisateurs.

L'inscription se fait facilement par le biais du site www.sms2citizen.lu

La commune propose plusieurs groupes dans lesquels vous pouvez vous inscrire: En dehors des groupes « Mamer », « Capellen » et « Holzem », une grande importance est réservée aux informations aux élèves et parents d'élèves de la commune avec les groupes « École fondamentale » et « Transport scolaire ».

L'inscription et l'utilisation du service sms2citizen sont gratuites!



Une nouvelle Maison Relais pour l'école à Mamer

La Commune de Mamer ne cesse de se développer. Notamment de plus en plus de jeunes familles s'établissent dans la commune. Quelque 600 enfants fréquentent l'école fondamentale du campus Kinneksbond à Mamer. Tendance à la hausse. Hormis les activités scolaires, il y a une demande de plus en plus forte d'encadrement parascolaire. C'est la raison pourquoi le Collège échevinal de la commune a décidé la construction d'une Maison Relais flambant neuve sur le campus Kinneksbond.

Le projet se situe à l'extrémité sud-ouest du campus et prévoit la création d'un nouveau bâtiment multifonctionnel appelé à héberger la Maison Relais. Il pourra accueillir jusqu'à 220 enfants. La construction modulaire, d'une superficie totale de 2.500 m², abritera sur trois niveaux des bureaux, des réfectoires, des

salles de classe, des ateliers et un petit gymnase de 110 m². Une cour de récréation d'une superficie de 550 m² sera également créée. Environ 110 enfants pourront s'y amuser.

La nouvelle Maison Relais se caractérise par ailleurs par son aspect environnemental. En effet, le bâtiment sera construit selon le standard de la maison passive (classification A). Une installation photovoltaïque sera installée sur le toit. L'installation d'un chauffage à pellets et d'un système de ventilation avec récupération de chaleur sont également prévus. A noter que l'eau de pluie est collectée dans une citerne et peut être utilisée pour la chasse d'eau et l'arrosage.

Les Travaux ont débuté en 2021. Ils devraient se Terminer fin 2022. Le coût de ce projet ambitieux a été fixé à 9.996.000 euros.









Vacances et congés: année scolaire 2022/2023

**L'année scolaire commence le jeudi, 15 septembre 2022
et finit le vendredi, 14 juillet 2023.**

Toussaint:	du samedi, 29 octobre 2022 au dimanche, 6 novembre 2022
St. Nicolas:	mardi, 6 décembre 2022
Noël:	du samedi, 24 décembre 2022 au dimanche, 8 janvier 2023
Carnaval:	du samedi, 11 février 2023 au dimanche, 19 février 2023
Pâques:	du samedi, 1 ^{er} avril 2023 au dimanche, 16 avril 2023
Fête du Travail:	lundi, 1 ^{er} mai 2023
Journée de l'Europe:	mardi, 9 mai 2023
Ascension:	jeudi, 18 mai 2023
Pentecôte:	du samedi, 27 mai 2023 au dimanche, 4 juin 2023
Fête nationale:	vendredi, 23 juin 2023
Vacances d'été:	du samedi, 15 juillet 2023 au jeudi, 14 septembre 2023

www.men.public.lu

www.mamerschoulen.lu

